Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8470826
Centre d'intérêt: 230

Charest, Diane.

Prévention de l'abandon prématuré / Diane Charest ; [pour la] Direction générale des réseaux. -- [Québec] : La Direction, 1980.
184 p. ; 28 cm. -- (Milieux économiquement faibles. Soutien aux adolescents)

Code: 51-3704. Bibliogr.: p. 181-184.

ISBN 2-550-04585-8

Cote Dewey: 373.146'09714/C472p Cote LC: LB/1620

Descripteur(s): *Abandon scolaire *Fréquentation scolaire *Dépistage *Prévention *Décrocheur *Milieu défavorisé *Secondaire (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Soutien pédagogique

L'abandon scolaire constitue un des problèmes qui affectent les jeunes issus d'un milieu économiquement faible. Ce document décrit un programme de prévention de l'abandon prématuré. Les objectifs du programme sont: 1. d'offrir aux élèves en situation d'abandon scolaire un support visant soit la réintégration à l'école, soit l'orientation vers le marché du travail; 2. d'agir suffisament tôt auprès des adolescents pour qu'ils ne se trouvent pas en situation d'abandon.

La première partie du document porte sur la participation des enseignants, considérée comme un préalable à l'implantation du programme: après une synthèse des recherches sur l'abandon scolaire, on y aborde l'implication des enseignants par l'utilisation de la structure d'encadrement, puis la sensibilisation des enseignants. Le dépistage des élèves en situation d'abandon fait l'objet de la deuxième partie: les moyens prévus sont un système de contrôle des absences, l'examen du rendement scolaire et un questionnaire d'attitudes. La dernière partie porte sur les interventions préventives et de soutien.

Conçu pour un milieu économiquement faible, le programme est applicable dans d'autres types de milieu; par contre, chaque commission scolaire et chaque école doit l'adapter à sa situation particulière, en fonction de ses ressources et de la disponibilité des gens en place. Il doit être conçu comme un "modèle de base" qui n'empêche pas d'utiliser de nouveaux modes d'intervention qui découlent de l'expérience acquise graduellement dans le domaine.

Type de document: d
Notice(s) connexe(s): 8270829

EDUQ 8470826

DOSSIER: "MILIEU ECONOMIQUEMENT FAIBLE"

SOUTIEN AUX ADOLESCENTS

PREVENTION DE L'ABANDON PREMATURE

Diane Charest
Direction générale des réseaux

Décembre 1980

Code: 51-3704

Dépôt légal: quatrième trimestre 1980
Bibliothèque nationale
ISBN: 2-550-04585-8

AVANT-PROPOS

La prévention de l'absentéisme et de l'abandon prématuré constitue une préoccupation majeure des milieux scolaires québécois et de façon plus particulière des milieux économiquement faibles où les conséquences à long terme d'un abandon prématuré sont plus sérieuses.

Par le programme de Soutien aux adolescents en milieu économiquement faible, plusieurs commissions scolaires ont organisé et expérimenté différents modes d'intervention pour venir en aide aux jeunes vivant des difficultés sur le plan de la fréquentation scolaire.

De ces expérimentations, nous avons retenus plusieurs éléments que nous présentons dans le cadre d'un programme de prévention de l'abandon prématuré. Nous espérons que ce document aidera les différents intervenants dans leur recherche de solutions et qu'il permettra de faire avancer ce dossier dans le plus grand nombre possible d'écoles secondaires.

Le directeur général adjoint,

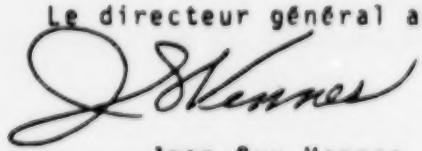

Jean-Guy Vennes
Direction générale des réseaux
Equipe "Milieu économiquement faible"

TABLE DES MATIERES

		PAGE
Introduction		1
CHAPITRE I:	Le programme de prévention de l'abandon prématuré	4
	1.1- Les objectifs du programme	4
	1.2- Un préalable à l'implantation du programme de prévention à la participation des enseignants.	6
	1.3- Le dépistage des élèves en situation d'abandon	10
	1.4- Les interventions	11
PREMIERE PARTIE:	**LA PARTICIPATION DES ENSEIGNANTS**	12
CHAPITRE 2:	Une synthèse des recherches sur l'abandon scolaire	14
	2.1- Qui sont les décrocheurs?	16
	2.2- Pourquoi abandonnent-ils?	23
	2.3- Un modèle d'analyse de l'abandon: la typologie	24
	2.4- Quelques éléments du processus de l'abandon prématuré	37
	Conclusion	40

PAGE

CHAPITRE 3: Des ateliers d'information 42

3.1- Premier atelier: Information et sensibilisation 44

3.2- Deuxième atelier: Un coup d'oeil du côté de la fréquentation scolaire 58

Conclusion 70

DEUXIEME PARTIE: LE DEPISTAGE DES ELEVES EN SITUATION D'ABANDON 72

CHAPITRE 4: Le système de contrôle des absences: un moyen de prévention et de dépistage 74

4.1- Importance du système de contrôle des absences 76

4.2- Les caractéristiques d'un système de contrôle des absences 80

4.3- Analyse de la situation 83

4.4- Quelques modèles de systèmes de contrôle des absences 88

4.5- La loi de la protection de la jeunesse et la fréquentation scolaire 109

Conclusion 115

PAGE

CHAPITRE 5: Le rendement scolaire: un indicateur prédictif d'un abandon possible 117

5.1- Importance du rendement scolaire 117

5.2- Les caractéristiques d'un système de prévention et de dépistage 122

5.3- Les mécanismes de signalement 124

Conclusion 134

CHAPITRE 6: Le questionnaire "L'école, ça m'intéresse" 135

TROISIEME PARTIE: LES INTERVENTIONS 137

CHAPITRE 7: Un guide d'intervention 139

7.1- Les interventions de soutien auprès des élèves en situation d'abandon 141

7.2- Les interventions préventives 158

CONCLUSION 173

ANNEXES: Liste des directions régionales de la main d'oeuvre 177

BIBLIOGRAPHIE 181

INTRODUCTION

Par ses interventions en milieu économiquement faible au niveau secondaire, le ministère de l'Education poursuit l'objectif suivant: "Améliorer les conditions qui favorisent le plein développement des connaissances, des habiletés et des aptitudes des élèves provenant d'un milieu économiquement faible et qui leur donnent des meilleures chances d'accès aux études postsecondaires"(1).

Or, l'abandon scolaire constitue un de ces problèmes qui affectent de façon plus marquée les jeunes issus de milieu économiquement faible. En effet, ces jeunes constituent un groupe sur-représenté parmi l'ensemble des décrocheurs.

Depuis quelques années, dans le cadre du programme de Soutien aux adolescents en milieu économiquement faible, plusieurs écoles et commissions scolaires ont pu expérimenter différents modes d'approche pour diminuer l'absentéisme et l'abandon scolaire. De ces expériences, nous avons retenu plusieurs éléments afin de présenter aux écoles désireuses d'intervenir dans le domaine, un programme de prévention de l'abandon prématuré.

---

(1) Ministère de l'Education, L'école s'adapte à son milieu, Enoncé de Politique sur l'école en milieu économiquement faible, 1980, p. 96

Dans les pages qui vont suivre, nous présentons de manière succinte les objectifs du programme ainsi que les principaux éléments qui le composent pour ensuite les détailler dans chacune des parties du document.

On remarquera que nous employons le terme décrocheur de préférence à "drop out". D'après des renseignements obtenus auprès de l'Office de la langue française, "drop out" est un anglicisme qui ne doit pas être utilisé puisqu'il existe un équivalent en français soit "décrocheur".

CHAPITRE I

1.- LE PROGRAMME DE PREVENTION DE L'ABANDON PREMATURE

1.1- Les objectifs du programme

A- Offrir aux élèves en situation d'abandon scolaire un support visant soit leur réintégration à l'école, soit leur orientation vers le marché du travail.

Le jeune décrocheur se donne un certain temps de réflexion avant de quitter l'école. Pourtant, il consulte peu ses professeurs ou les services aux étudiants de l'école pour prendre sa décision. Lorsque l'école est avertie de la situation, il est souvent trop tard car il a déjà quitté. Il apparaît donc indispensable de rejoindre ces jeunes alors qu'ils sont encore dans l'école afin de leur offrir le support nécessaire à une prise de décision éclairée.

Ce premier objectif vise donc à inciter l'élève en situation d'abandon à faire un choix: ou bien il quitte l'école vers le marché du travail ou bien il décide de rester à l'école et de s'intégrer à la vie scolaire.

Il est certain que celui qui n'a pas son diplôme d'études secondaires est bien peu outillé pour le marché du travail. Mais lorsque l'école ne peut répondre aux besoins et intérêts du jeune, et qu'ayant analysé sa situation il décide de quitter, l'école se doit de

de lui assurer un minimum de préparation au marché du travail. Sinon, qui le fera? Rien n'est prévu dans le monde du travail pour assurer la transition avec l'école.

S'il décide de rester à l'école, il peut désirer changer d'orientation ou tout simplement continuer son profil de cours. Qu'importe sa décision, il sera sans doute nécessaire de lui apporter le soutien et le suivi nécessaire afin qu'il persévère dans sa décision. Souvent, sa situation scolaire est peu reluisante: échecs, retards, difficultés avec les professeurs... Une concertation des intervenants apparaît nécessaire pour aider le jeune à surmonter les difficultés rencontrées dans sa réintégration à l'école.

B- Agir suffisamment tôt auprès des adolescents pour qu'ils ne se trouvent pas en situation d'abandon

Compte tenu de ce que nous connaissons du processus de l'abandon scolaire, il nous apparaît nécessaire d'agir auprès de l'élève avant qu'il ne se trouve en situation réelle d'abandon. En effet, puisque l'abandon est un processus évolutif, c'est-à-dire qui se prépare assez longtemps d'avance, l'école doit développer des stratégies visant à rejoindre le jeune avant que la situation ne soit trop détériorée.

La réalisation de cet objectif implique une sensibilisation des intervenants du milieu scolaire à la problématique de l'abandon, une concertation de tous afin de trouver des moyens susceptibles de rendre l'école plus adaptée aux besoins de tous les jeunes qu'elle reçoit. Cela veut également dire des interventions auprès des élèves présentant certains signes "avant-coureurs" d'un abandon possible ainsi que des actions auprès des parents et du milieu en général.

1.2- Un préalable à l'implantation du programme de prévention de l'abandon prématuré: la participation des enseignants

Un programme de prévention de l'abandon prématuré ne saurait se réaliser sans la participation des enseignants. En effet, de par sa situation, l'enseignant est dans une position privilégiée pour intervenir rapidement auprès des élèves présentant certaines difficultés (absentéisme, échec, non-motivation...).

Cette affirmation s'appuie principalement sur l'ensemble des projets menés depuis quelques années dans plusieurs écoles ou commissions scolaires. Ces expérimentations démontrent clairement que si les enseignants ne sont pas impliqués, les interventions restent limitées et difficilement réalisables. Un programme de prévention doit donc viser à la prise en charge par le personnel régulier de l'école des interventions en fréquentation scolaire.

On peut identifier deux éléments principaux dans le processus d'implication des enseignants:

- Le soutien aux élèves par l'utilisation de la structure d'encadrement existant dans l'école. Dans le cas où une telle structure n'existe pas, il faudra se donner les moyens d'en mettre une sur pied.

- La sensibilisation des enseignants à la problématique de l'absentéisme et de l'abandon scolaire.

Voyons maintenant de façon un peu plus détaillée le contenu de ces deux éléments.

A- L'utilisation de la structure d'encadrement

L'utilisation de la structure d'encadrement constitue l'élément clé d'un programme de prévention. En effet, lorsqu'on s'attaque à un problème endémique tel que l'abandon, on ne peut répondre à ce problème sans impliquer de manière systématique le personnel enseignant de l'école puisque c'est ce dernier qui est en contact constant avec les élèves, qui les connaît et qui est en mesure d'intervenir au fur et à mesure que les problèmes se manifestent.

Le système d'encadrement peut être sous forme de tutorat ou de titulariat. Que ce soit l'une ou l'autre de ces formules qui existe dans l'école, il est nécessaire d'apporter aux tuteurs ou aux titulaires un soutien afin qu'ils soient en mesure de répondre aux besoins des jeunes présentant des problèmes sur le plan de la fréquentation scolaire. La collaboration des services aux étudiants et de la direction est indispensable pour assurer ce soutien.

S'il n'existe aucune structure d'encadrement dans l'école, il est nécessaire de mettre en oeuvre les moyens pour en organiser une. Evidemment, mettre sur pied une structure d'encadrement n'est pas chose facile. Il est nécessaire d'informer les enseignants sur le rôle qu'ils auront à jouer et aussi de les instrumenter. De plus, on peut penser à une instauration progressive du système d'encadrement. Par exemple, dans une première année de fonctionnement, on identifie un ou des secteurs-cibles: un niveau d'enseignement ou les élèves dépistés par le programme de prévention de l'abandon prématuré.

On peut aborder l'organisation d'une structure d'encadrement des élèves par le biais d'un problème vécu dans l'école. Ainsi, dans un certain nombre d'écoles, les interventions menées pour contrer l'abandon scolaire ont servi de "déclencheur" à la mise sur pied d'une structure d'encadrement.

B- La sensibilisation des enseignants

Il est absolument nécessaire d'investir des énergies pour sensibiliser les enseignants si on veut susciter leur participation et ainsi les inciter à "faire quelque chose" pour prévenir l'absentéisme et l'abandon. De l'information sur l'abandon, ses causes, ses conséquences, les moyens de dépistage ainsi que les modes d'interventions préconisés par l'école devront être fournis aux enseignants.

On informera également les enseignants sur le projet se déroulant à l'intérieur de l'école, ses objectifs ainsi que les moyens et ressources dont on dispose. Il faudra également prévoir des mécanismes pour les informer et les associer au déroulement du projet. Si les gens sont informés de ce qui se passe, il devient plus facile pour eux de s'impliquer réellement.

Les deuxième et troisième chapitres de ce document visent à fournir l'instrumentation nécessaire à la réalisation d'activités de sensibilisation des enseignants.

1.3- Le dépistage des élèves en situation d'abandon

Si on veut faire de la prévention, il est indispensable d'identifier la clientèle la plus susceptible d'être touchée par l'abandon scolaire. Les études sur le sujet nous révèlent que les décrocheurs possèdent certaines caractéristiques individuelles, familiales et scolaires.

Toutefois, l'école possède peu d'information sur les deux premiers aspects soit les caractéristiques individuelles et familiales de ses étudiants. C'est donc sur les caractéristiques de la carrière scolaire de l'élève que peut davantage s'appuyer l'école pour mettre sur pied des moyens ou même utiliser des moyens déjà existants (par exemple, le système de contrôle des absences) pour dépister le plus rapidement possible les élèves en situation d'abandon.

Il importe que les informations recueillies par le biais d'un ou de plusieurs moyens de dépistage soient regroupées chez un intervenant principal, le tuteur par exemple. Puisque ces informations doivent normalement servir de point de départ pour l'intervention, il est nécessaire que celui qui intervient ait en main toutes les données disponibles.

Les principaux moyens de dépistage dont il sera question dans les chapitre 4 et 5 sont le contrôle des absences et l'utilisation des données sur le rendement scolaire. Il existe également un questionnaire prédictif de l'abandon scolaire. Il s'agit de "l'école, ça m'intéresse" qui sera présenté au chapitre 6.

1.4- Les interventions

Le programme propose deux types d'interventions soit: des interventions de soutien auprès des élèves en situation d'abandon et des interventions axées sur la prévention. Les interventions de soutien visent la réalisation du premier objectif du programme. Les activités reliées à ces interventions peuvent être soit individuelles, soit collectives et possiblement une combinaison de l'individuel et du collectif.

L'instrumentation fournie pour la réalisation de ce deuxième volet du programme est un guide d'intervention présenté au chapitre 7. L'objectif de ce guide est de fournir un éventail de possibilités afin d'aider les responsables du programme de prévention à préciser, définir et explorer différents modes d'interventions.

PREMIERE PARTIE:

LA PARTICIPATION DES ENSEIGNANTS

CHAPITRE 2

2.- UNE SYNTHESE DES RECHERCHES SUR L'ABANDON SCOLAIRE

Selon les plus récentes statistiques dont nous disposons, un peu plus de 64 000 jeunes auraient quitté l'école sans avoir obtenu leur diplôme d'études secondaire en 1976-77. Ce nombre se traduit par un taux d'abandon de 10.9%.*

Dans une société où l'éducation est reconnue comme un droit et un avantage social dont doit bénéficier le plus grand nombre possible de citoyens, et où le diplôme d'études secondaires est devenu une exigence minimum sur le marché du travail, le phénomène de l'abandon prématuré prend toute sa signification. On ne peut que s'interroger sur ses conséquences autant pour le jeune que pour la société.

Au Québec, plusieurs recherches ont été menées pour décrire ou expliquer le phénomène de l'abandon prématuré des études. Ces recherches ont été effectuées par des commissions scolaires, des chercheurs universitaires et par le ministère de l'Education. Dans le cadre d'un programme de "Prévention de l'abandon prématuré", il est apparu pertinent de fournir au personnel scolaire un document où serait synthétisé l'essentiel de ces recherches.

---

* Boudreault, Gilles, Les abandons scolaires dans les écoles des commissions scolaires, M.E.Q., septembre 1979

Considérant que les enseignants sont les principaux intervenants auprès des élèves, cette synthèse de recherches poursuit un double objectif: d'abord un objectif d'information et de sensibilisation de ce personnel à la problématique de l'abandon prématuré; le second objectif visé est de fournir une instrumentation pouvant aider à diagnostiquer une situation virtuelle d'abandon chez un élève.

Donc, à partir des recherches québécoises sur l'abandon scolaire au secondaire, nous tenterons de répondre aux trois questions suivantes:

- Qui sont les décrocheurs?

- Pourquoi abandonnent-ils?

- Comment et quand s'effectue l'abandon?

Précisons que le décrocheur est défini comme étant "... un étudiant qui a mis un terme, volontairement ou involontairement, temporairement ou définitivement, à son programme d'études et qui s'est clairement retiré du système scolaire avant l'obtention d'un diplôme de son niveau (niveau secondaire pour la clientèle qui nous intéresse)".*

---

* Sur la ligne de départ... L'école et l'étudiant "drop out", par le Comité régional de l'information scolaire et professionnelle (CRISEP), Région 03, mai 1977, p. 11

2.1- Qui sont les décrocheurs?

Afin de répondre à cette première question, nous avons fait ressortir les principales caractéristiques des décrocheurs qui apparaissent dans les différentes recherches consultées. Quatre aspects seront abordés soit: les caractéristiques individuelles des décrocheurs, leur milieu familial et social, leur carrière scolaire ainsi que leur perception de l'école.

A- Les caractéristiques individuelles

Les garçons sont plus susceptibles que les filles d'abandonner prématurément leurs études. Même si l'âge moyen des décrocheurs (garçons et filles) se situe entre 16 et 18 ans, on observe que près de 20% de ces étudiants sont des "décrocheurs illégaux", c'est-à-dire des jeunes qui quittent l'école à l'âge de 14-15 ans alors qu'ils sont encore assujettis à la loi de la fréquentation scolaire*. Les "décrocheurs illégaux" forment un groupe majoritairement composé de filles et de jeunes issus de milieux économiquement faibles. L'abandon réel s'effectue principalement en secondaire IV et V. Il est à noter cependant que l'abandon "virtuel" semble l'objet des préoccupations des élèves dès le secondaire III, en ce sens que le jeune

---

* Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique, (loi no 71) article 6, paragraphe 33

vers l'âge de 14-15 ans prend la décision de quitter l'école, décision qui s'actualisera en secondaire IV et V.

L'hypothèse selon laquelle les décrocheurs seraient caractérisés par certains traits de personnalité a peu retenu l'attention des chercheurs québécois. Les quelques études abordant cet aspect reprennent les conclusions de recherches américaines. Selon ces recherches, la caractéristique fondamentale de la personnalité du décrocheur serait son hostilité et sa réaction agressive aux figures d'autorité. L'intolérance à la frustation, un intérêt marqué pour le concret et le non conformisme sont également cités comme caractérisant le décrocheur.

Les tests mesurant le quotient intellectuel se sont révélés non significatifs: les décrocheurs, sauf quelques exceptions, ont les capacités intellectuelles nécessaires à la réussite d'un cours secondaire. Un aspect intéressant à souligner concerne les aspirations scolaires des décrocheurs; ils auraient des aspirations scolaires moins élevées ou différentes des élèves qui termineront leurs études secondaires. Une proportion plus faible de décrocheurs, par rapport aux persévérants, aspirerait à la poursuite d'études collégiales et universitaires.

Finalement, il semble bien que la non-motivation pour les types de cours et pour la sorte d'école proposée caractérise la grande majorité des décrocheurs. Cet aspect peut se vérifier en partie par le taux élevé d'absentéisme des futurs décrocheurs. Nous reviendrons sur cet aspect dans les pages suivantes.

B- Le milieu socio-économique

Toutes les recherches sur l'abandon scolaire démontrent que l'origine sociale exerce une influence sur ce phénomène. En effet, les élèves provenant de milieux socio-économiquement faibles sont plus susceptibles d'abandonner prématurément leurs études. La famille du décrocheur a un revenu peu élevé, un certain nombre de ces familles ayant un revenu nettement insuffisant. La scolarité des parents des décrocheurs est généralement inférieure à celle des parents des "persévérants" de même niveau. Le père occupe un emploi peu en vue dans la hiérarchie sociale. A des conditions matérielles d'existence difficiles correspondent souvent un état de santé précaire chez les parents, un logement surpeuplé (milieu urbain) où le jeune n'a pas l'espace ou le climat adéquat pour étudier. Toute proportion gardée, les jeunes de familles aidées financièrement par l'Etat abandonnent prématurément l'école en plus grand nombre et sont plus susceptibles de se ranger dans la catégorie "décrocheurs illégaux".

Il ressort également des recherches consultées que la structure familiale est reliée à l'abandon scolaire: bon nombre de décrocheurs proviennent de foyers désunis ou ne bénéficient pas de la présence au foyer des deux parents.

Les décrocheurs seraient plus susceptibles de provenir de familles nombreuses (5 enfants et plus) et ont des frères ou soeurs aînés qui ont abandonné prématurément. Cependant, la conception de l'éducation apparaît similaire chez les parents des élèves (persévérants ou décrocheurs) indépendamment de la classe sociale. En effet, les parents ont une conception utilitaire de l'éducation: l'école doit préparer le jeune à occuper un bon emploi.

Nous possédons peu de données sur les amis du décrocheur. Les recherches sur le sujet sont contradictoires: certaines établissent un lien entre l'âge des amis, l'acceptation des amis par les parents et l'abandon scolaire alors que d'autres nient qu'il y ait une relation entre ces variables.

C- La carrière scolaire

Globalement, le secteur général connaît le plus grand nombre d'abandons scolaires. Toutefois, si on examine le nombre de décrocheurs proportionnellement au nombre d'élèves inscrits par

secteur, la situation est différente. En effet, c'est le professionnel court, suivi du professionnel long, qui connaît le taux le plus élevé d'abandons, de sorte que les écoles qui dispensent exclusivement l'enseignement général sont susceptibles de connaître un taux d'abandon plus faible que les écoles polyvalentes. Le type de clientèle influe davantage sur le phénomène de l'abandon scolaire que la taille de l'établissement.

Si on examine la situation du point de vue de la voie académique, on s'aperçoit que les voies allégées fournissent plus de décrocheurs que les autres voies: on note un faible pourcentage d'abandons dans les voies enrichies. Il faut souligner que les élèves de milieux socio-économiquement faibles sont proportionnellement plus nombreux dans les voies allégées et au professionnel court.

Le décrocheur a également des retards scolaires. Une étude effectuée à la C.E.C.M. fait ressortir que 60% des décrocheurs n'ont pas suivi une scolarité régulière au cours de leur carrière scolaire dans l'une des trois matières suivantes: français, anglais et mathématique. De ce nombre, le tiers accuse une année de retard et a donc une différence d'âge d'environ une année par rapport aux élèves de même niveau.

On a également démontré que plus les retards scolaires étaient accumulés tôt, plus ils favorisaient l'abandon scolaire. Les décrocheurs forment un groupe sur-représenté parmi l'ensemble des élèves ayant un faible rendement scolaire.

L'absentéisme est relié de façon significative à l'abandon scolaire. Avant le départ de l'élève se produit très souvent "un décrochage psychologique" qui se manifeste par un taux élevé d'absences. L'analyse de la fiche d'absences peut donc s'avérer un moyen très pertinent pour identifier les élèves susceptibles de quitter prématurément l'école.

D- Le vécu scolaire

Deux études* se sont principalement intéressées au vécu scolaire des élèves de niveau secondaire. La conclusion de ces recherches est que dans l'ensemble les élèves (décrocheurs ou persévérants) ont à peu près la même perception négative de l'école, sauf que celle des décrocheurs est encore un peu plus négative. Ce qui fait dire aux auteurs que finalement ce sont les plus mécontents qui quittent l'école.

---

* L'école interrogée, Commission Scolaire St-François, Décembre 1976, 165 p.
L'école abandonnée, Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, décembre 1975, 178 p.

Le "quantitatif" de l'école secondaire, soit: les matières inscrites au programme, la possibilité d'obtenir des choix de cours, l'horaire des cours ainsi que la dimension de leur école semblent satisfaire l'ensemble des élèves. Il en va autrement du "qualitatif" à l'exception des relations entre élèves. "La possibilité de s'affirmer à l'école, d'entretenir des relations humaines satisfaisantes avec les adultes de l'école, les méthodes pédagogiques, l'organisation des activités parascolaires, les lieux réservés pour la vie sociale, la façon de gérer l'école et le climat de l'école polyvalente ne satisfont, la plupart du temps, qu'environ 50 à 60% des élèves-témoins et des drop-out".**

Il fut un temps où l'on considérait les décrocheurs comme des inadaptés. Toutefois, les études sur le vécu scolaire ont démontré que c'était peut-être l'école qui était inadaptée, qui ne répondait pas au besoin des jeunes. En effet, si seulement 50% à 60% des élèves sont satisfaits de l'école, ne devrait-on pas considérer les décrocheurs comme la "sonnette d'alarme" du système scolaire?

** L'école interrogée, p. 142

2.2- Pourquoi abandonnent-ils?

Les raisons liées au travail et celles d'ordre scolaire sont les catégories les plus fréquemment utilisées par les décrocheurs pour justifier leur décision de quitter l'école. Nous reprenons ici les conclusions d'une étude effectuée au Ministère*. Les conclusions de cette étude sont les suivantes:

A- La catégorie "raisons liées au travail" est considérée par les étudiants comme une raison majeure pour quitter l'école. C'est le motif le plus souvent invoqué par les élèves. Cette catégorie recoupe les raisons d'abandons qui ont trait au marché du travail soit, la recherche d'un emploi, l'obtention d'un emploi et le goût ou la nécessité de gagner de l'argent.

B- Les raisons scolaires regroupent deux catégories soit les difficultés vécues à l'école et les attitudes négatives face à l'école. Par difficultés vécues à l'école, on entend les "raisons d'abandons" concernant l'ensemble des faits scolaires qui peuvent inciter un élève à quitter l'école. Ces raisons sont:

---

* André Théberge, Les abandons scolaires, 2. Les raisons, M.E.Q. Direction générale de la Planification, Mai 1976, Cette étude fait ressortir les raisons formulées par les élèves pour justifier leur abandon scolaire à partir de recherches menées dans les différentes commissions scolaires.

- Les difficultés scolaires
- Les échecs et les retards
- L'absentéisme
- L'inadaptation scolaire

La deuxième catégorie de raisons scolaires, c'est-à-dire les attitudes négatives face à l'école recoupe des raisons telles que:

- Je n'aime pas le système scolaire
- Le sentiment de perdre son temps
- Le désintéressement et le manque de motivation

C- Deux autres catégories de raisons sont identifiées dans ce document soit les raisons d'ordre familial et les raisons personnelles. Il est à noter que ces raisons ne sont mentionnées qu'occasionnellement par les élèves pour expliquer leur départ prématuré de l'école.

2.3- Un modèle d'analyse de l'abandon: la typologie

Les raisons invoquées par les élèves pour justifier leur départ de l'école ne peuvent à elles seules expliquer le pourquoi de l'abandon prématuré des études. Les facteurs relatifs à l'individu, à l'école et au milieu doivent également être considérés. Une seule de ces variables ne peut constituer une explication valable du geste du décrocheur. C'est davantage l'interrelation entre ces différentes variables qui peut nous permettre de comprendre un phénomène aussi complexe que l'abandon scolaire.

La démarche d'analyse que nous proposons consiste à présenter des "profils" de décrocheurs. Bien sûr, la construction de profils de décrocheurs n'est pas la seule possibilité d'analyse du phénomène. Deux raisons principales nous ont orientés vers le choix de cette démarche. Les études sur l'abandon ainsi que les motifs de départ donnés par les élèves nous incitent à croire que les décrocheurs ne forment pas un groupe homogène. D'où la nécessité de regrouper les décrocheurs selon des "profils" où sont intégrées les variables individus, école et milieu, ainsi que les raisons d'abandon.

Deuxièmement, comme nous l'avons déjà souligné, c'est un ensemble de variables qui peut nous permettre de comprendre les raisons de l'abandon. Le profil offre l'avantage de présenter une vision globale d'un élève et de donner aux différents intervenants des indices sur l'ensemble de l'environnement du décrocheur. Le fait de situer globalement un individu devrait à notre avis favoriser des actions plus adaptées.

Les profils peuvent servir de base à l'intervention car ils donnent l'arrière plan de situations sur lesquelles il n'est pas toujours possible d'aller chercher des informations. Ils constituent en quelque sorte une grille de lecture permettant de percevoir et de comprendre l'ensemble de la situation vécue par le décrocheur.

Nous tenons toutefois à faire certaines remarques. Chaque modèle d'analyse présente à la fois des avantages et des inconvénients. Ainsi le fait d'établir des "types" de décrocheurs ne doit pas faire oublier la nature individuelle de chaque abandon. Chaque décrocheur est un individu ayant des caractéristiques qui lui sont propres. La typologie doit être utilisée comme un instrument facilitateur de l'action; c'est un instrument de travail qui ne doit pas faire oublier la spécificité de chaque décrocheur.

La typologie que nous proposons se réfère de façon plus spécifique aux travaux de chercheurs qui ont adopté ce modèle d'analyse.* A la lumière des différentes recherches sur l'abandon scolaire et au moyen des typologies existantes nous avons fait des regroupements. Compte tenu des types d'abandons les plus fréquemment rencontrés au secondaire, nous avons divisé la typologie en deux parties. Une première partie présente les deux profils de décrocheurs les plus représentés au niveau secondaire: le "défavorisé" et le décrocheur "orienté vers le travail".

---

* Murray, Yves, Abandon scolaire: revue et synthèse de caractéristiques de personnalité et du développement personnel, Université de Montréal, 1974

Théberge, Andrée, Essai d'une typologie de drop-out, Document de travail, non publié

Reich, Carol et Young, Vivienne, Patterns of dropping out, in Interchange, vol. 6, no 4, 1975

Une deuxième partie présente trois autres types: le décrocheur par nécessité, l'inadapté et le marginal. Ces types de décrocheurs se retrouvent au secondaire mais en moins grand nombre que les deux premiers. De sorte que nous développerons davantage les deux premiers profils.

A- Les deux principaux profils de décrocheurs

Nous avons fait ressortir les caractéristiques des deux principaux types de décrocheurs que nous avons identifiés précédemment comme étant le décrocheur "orienté vers le travail" et le décrocheur "défavorisé". Il ressort des différentes recherches consultées que ces deux catégories de décrocheurs regroupent la plus grande proportion des élèves qui quittent avant la fin de leur cours secondaire.

Le décrocheur "actif" ou "orienté vers le travail"

Issu de la classe ouvrière ou moyenne, ce jeune quitte l'école vers la fin de son secondaire, à un âge où il est légalement apte à travailler. Ses parents ont généralement une scolarité assez basse et ne valorisent pas tellement les connaissances intellectuelles. Toutefois, ils reconnaissent l'importance de l'éducation comme étant un moyen pour leur enfant d'occuper un emploi intéressant et d'avoir un revenu adéquat.

Ses capacités intellectuelles lui auraient permis de réussir un cours secondaire. Toutefois, l'école répond mal aux besoins et attentes de ce jeune: selon lui, l'école ne le prépare pas assez au marché du travail. Les grandes études intellectuelles et abstraites ne l'intéressent pas tellement, ses intérêts sont davantage pratiques, réalistes et orientés vers des buts professionnels. Sa carrière scolaire ne présente pas de caractéristiques particulières, il a toujours assez bien réussi à l'école.

Ce qui le distingue fondamentalement des autres types de décrocheurs est le fait qu'il a conceptualisé un choix qui répond mieux à ses intérêts et besoins. Il est à la recherche d'un statut que l'école ne peut lui procurer. Il abandonnera lorsqu'il aura l'opportunité d'un emploi satisfaisant. C'est l'élève qui décide de conserver un emploi d'été, de travailler à l'entreprise familiale. Son abandon ne constitue pas un rejet de la société; il accepte les valeurs dominantes de cette société, le statut et l'argent qu'un emploi peut lui procurer.

Quitter l'école est pour ce jeune un acte positif dans le sens où le monde du travail et la vie d'adulte répondent mieux à ses aspirations. Nous avons regroupé dans cette catégorie les filles qui abandonnent pour se marier ou pour travailler dans

des carrières "orientés vers le mariage". Ces filles présentent des caractéristiques similaires aux garçons et comme pour ces derniers, l'école ne répond pas à leurs besoins. Le style de vie qu'elles désirent ou qu'elles jugent plus compatibles avec leurs intérêts est extérieur à l'école.

Le décrocheur "classique" ou "défavorisé"

Ce type de décrocheurs regroupe la plus forte proportion de ceux qui abandonnent au niveau secondaire. Pour s'en convaincre, il suffit de consulter quelques études présentant les caractéristiques générales des décrocheurs. Ces jeunes proviennent d'un milieu socio-économiquement faible. Le revenu et la scolarité des parents sont peu élevés. A un bas revenu sont souvent associées des conditions d'existence difficiles, des tensions familiales et une difficulté pour les parents de faire des projets à long terme.

"Les résidents des quartiers défavorisés sont moins disposés à faire des projets que ceux des autres quartiers. Il n'est donc pas étonnant que le taux d'abandon scolaire soit plus élevé dans les quartiers défavorisés, car la difficulté de considérer les études comme un investissement et de planifier en fonction d'un objectif lointain conduit un grand nombre d'étudiants de ces quartiers à l'auto-élimination"."

---

* Lépine, Ginette, Analyse des modèles en éducation au Québec, p. 297

De plus, la distance culturelle entre l'école et le milieu permettrait difficilement aux parents d'accorder à leur enfant le support nécessaire à la poursuite de ses études.

Ce type de décrocheurs a les capacités intellectuelles pour réussir un cours secondaire. Pourtant, il présente un rendement scolaire au-dessous de ses capacités. Il accumule les échecs et les retards scolaires. Il sera souvent classé en voie allégée ou orienté vers le professionnel.

L'expérience de l'échec scolaire contribue à démotiver, à désintéresser progressivement ces jeunes de l'école. Les échecs répétés suscitent une baisse du niveau d'aspirations, de l'estime de soi et par voie de conséquence une baisse du rendement scolaire.

L'école est souvent une source d'ennuis et de frustations pour ces jeunes. Ils développent progressivement des attitudes de plus en plus négatives envers l'école, principalement envers les figures d'autorité. Ils ont de la difficulté à se conformer aux exigences non-académiques de l'école: exigence de conformité, d'ordre, de contrôle des impulsions... On explique cela par le fait que les attitudes et valeurs des adultes du monde scolaire ne sont pas concordantes avec celles des adultes de leur milieu.

Quitter l'école pour ce jeune est un acte négatif dans le sens où il perpétue le sentiment d'échec. Contrairement au décrocheur "actif", il n'a pas de buts professionnels lorsqu'il quitte l'école. Il trouvera difficilement un emploi qui répondra à ses goûts et intérêts.

Il se trouve souvent en chômage. Soulignons que la presque totalité des décrocheurs illégaux appartient à cette catégorie. Ce type de décrocheurs rejette l'école mais non la société: il désire participer à cette société, avoir un emploi, avoir accès à des biens de consommation. Toutefois, l'absence de qualification et un manque d'orientation professionnelle contribueront souvent à perpétuer la classe sociale dont il est issu.

La décision d'abandonner n'est pas motivée par une circonstance particulière: il n'a pas nécessairement d'emploi ou de projets lorsqu'il abandonne. Il s'agit davantage d'un long processus qui est l'aboutissement d'une vie scolaire détériorée.

SCHEMA DES CARACTERISTIQUES DES DEUX PRINCIPAUX PROFILS DE DECROCHEURS

LES ELEMENTS DU PROFIL	DEUX PRINCIPAUX PROFILS DE DECROCHEURS	
	- Le décrocheur "orienté vers le travail"	- Le décrocheur "défavorisé"
1- L'individu	- Capacités intellectuelles nécessaires à la réussite de son cours secondaire - Intérêts concrets, pratiques - Aspirations scolaires peu élevées - But professionnel	- Capacités intellectuelles nécessaires à la réussite du cours secondaire - Concret - Aspirations scolaires peu élevées - Aucun but professionnel
2- Le milieu	- Classe ouvrière et moyenne - Connaissances intellectuelles peu valorisées.	- Milieu socio-économiquement faible (chômage, aide sociale, emplois peu rémunérés) - Manque de support parental - Distance culturelle entre l'école et le milieu - Abandon "de famille" (Frères ou soeurs qui ont abandonné l'école)
3- L'école	- Rendement scolaire moyen - Non-motivation pour les matières académiques - Ne répond pas à ses attentes	- Rendement scolaire au-dessous de ses capacités - Echecs et retards scolaires - Absentéisme - Rejet des figures d'autorité - Non-motivation - Souvent plus âgé que les élèves de même niveau - Attitudes négatives envers l'école
Circonstance d'abandon	- Emploi en vue - Obtention d'un emploi - Mariage ...	- Aucune en particulier

B- Trois profils "secondaires" de décrocheurs

Il s'agit de trois autres types que nous avons identifiés comme étant: le décrocheur "par nécessité", l'inadapté et le marginal. Comme ces trois types de décrocheurs existent en nombre moins important au niveau secondaire, nous n'avons pas cru nécessaire de les détailler autant que les deux précédents.

Le décrocheur par "nécessité"

Nous avons regroupé dans cette catégorie tous les décrocheurs qui abandonnent pour des raisons indépendantes de leur volonté. Sauf dans le cas du jeune qui abandonne pour aider ses parents, on ne peut parler des caractéristiques particulières de ce type. En effet des circonstances particulières comme une grossesse, un accident grave ou une maladie ne sont reliées à aucun type d'individu en particulier.

Toutefois, le jeune qui doit abandonner pour aider ses parents est presque toujours issu d'un milieu économiquement faible. De plus, ce type d'abandon se rencontre davantage chez les filles: neuf fois sur dix la fille plutôt que le garçon quittera l'école pour aider à la maison.

Le décrocheur inadapté

L'inadapté est un élève qui quitte l'école parce que ses possibilités personnelles ne lui permettent pas de réussir son cours secondaire. C'est le cas de l'élève qui n'a pas les capacités intellectuelles pour réussir et qu'on retrouve dans les classes spéciales.

Il y a aussi les jeunes présentant des troubles physiques pour qui l'adaptation scolaire est très difficile. Ces jeunes abandonneront souvent soit par obligation, soit par découragement.

Enfin, un dernier sous-groupe intégré à ce profil est le décrocheur délinquant. La plupart des délinquants quittent l'école durant leur cours secondaire. Ils rejetteront l'école ou seront rejetés par elle à cause de leurs comportements inacceptables. Soulignons que ces jeunes quitteront l'école dès qu'ils ne seront plus obligés de la fréquenter.

Le décrocheur marginal

"Le drop-out marginal est un élève qui se désengage et rejette le "système", les valeurs de la société industrielle et qui partage les nouvelles valeurs de la culture jeune".* Spécifions tout de

---

* Yves Murray, OP. CIT., p. 161

suite que ce type de décrocheurs constitue un groupe restreint et qu'il se rencontre davantage aux niveaux collégial et universitaire.

Généralement issus d'un milieu aisé où les parents valorisent les connaissances intellectuelles, ces jeunes présentent souvent une capacité intellectuelle et créatrice supérieure. Ils quittent l'école pour se libérer des contraintes que leur impose le système scolaire et la société en général. Leur abandon constitue un refus de s'engager dans les rôles reconnus par la société.

SCHEMA DES TROIS PROFILS "SECONDAIRES" DE DECROCHEURS

LES ELEMENTS DU PROFIL	TROIS PROFILS SECONDAIRES DE DECROCHEURS		
	"Par nécessité"	L'inadapté	Le marginal
1- L'individu		- Capacités intellectuelles insuffisantes - Handicaps physiques majeurs - Délinquance*	- Capacités intellectuelle et créatrices supérieure - Rejet de l'école et de la société
2- Le milieu	- Tous les milieux - Plus accentué en milieu socio-économiquement faible		- Milieu aisé - Valorisation des connaissances intellectuelles et parfois survalorisation
3- L'école		- Echecs et retards scolaires - Inadaptation scolaire	- Non-motivation pour l'école - Rendement académique satisfaisant
4- Circonstance d'abandon	- Maladie, accident grossesse - Difficultés économiques de la famille	- Découragement - Obligation	- Aucune en particulier

* Nous n'avons pas cru nécessaire de présenter les différentes caractéristiques des "délinquants" compte tenu qu'ils ne representent qu'une très faible proportion des décrocheurs.

2.4- Quelques éléments du processus de l'abandon prématuré

Il se dégage des différentes recherches consultées que le processus de l'abandon existe sous une forme évolutive et se prépare assez longtemps d'avance. Nous nous sommes interrogés sur différents aspects de ce processus tels que le temps de réflexion que s'accorde l'étudiant avant de prendre la décision de quitter l'école ainsi que les personnes consultées avant son abandon. Nous nous sommes également demandés s'il n'existait pas des "moments chauds" pendant l'année scolaire où le nombre d'abandons serait plus élevé.

Une seule étude* apporte une réponse à notre première interrogation, à savoir le laps de temps que le jeune en situation virtuelle d'abandon se donne pour prendre sa décision. Pour la grande majorité des décrocheurs, la décision de quitter l'école ne se prend pas en quelques jours. Ainsi, plus de la moitié des décrocheurs ont réfléchi sur la question pendant une période variant de deux mois à une année. Pour environ 15% la décision de quitter a nécessité plus d'une année de réflexion tandis que 36% ont pris leur décision en moins d'un mois.

Des circonstances précipitantes peuvent évidemment pousser l'étudiant à abandonner ses études. C'est le cas du jeune à qui on offre un emploi intéressant, de la jeune fille qui décide de se marier...

---

* Carol Reich et Vivienne Young, OP. CIT.

Pour d'autres types de décrocheurs, le classique ou le marginal, il ne semble pas y avoir de circonstances précises justifiant l'abandon.

Une autre recherche, celle de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec nous fournit quelques renseignements sur le sujet. On a demandé aux "persévérants" s'ils avaient l'intention de terminer leur cours secondaire. 82% ont répondu affirmativement mais les raisons qui motivent cette décision sont très rarement liées au fait que l'école intéresse l'élève. Quant aux 18% qui désirent quitter, près de la moitié ont dit qu'ils abandonneraient car ils n'aimaient pas l'école. Même si seulement 18% ont indiqué leur intention d'abandonner l'école, dans les faits ce sera un nombre beaucoup plus important qui ne terminera pas son secondaire.

Comme nous venons de le constater, l'élève qui "décroche" de l'école se donne un certain temps de réflexion avant de prendre sa décision. Nous nous sommes donc demandé quelles personnes avaient de l'influence sur le jeune lorsqu'il prenait sa décision, s'il utilisait les services aux étudiants de son école. Une recherche effectuée à la C.E.C.Q.* répond à notre question de la façon suivante: 35% prennent leur décision seul, 40% consultent leurs parents et 26% discutent avec le personnel de l'école. De ce 26%, un peu plus de la moitié consulte

---

* C.E.C.Q., Résultats d'une recherche sur les départs 1977-78, Juin 1978, p. 27

un membre des services aux étudiants et dans presque tous les cas, il s'agit du conseiller en orientation. Donc, les jeunes en situation d'abandon utilisent peu les services aux étudiants, ce qui implique que le milieu scolaire est averti de la situation lorsque le jeune a déjà quitté l'école, donc à un moment où il est pratiquement impossible d'intervenir.

Il ne semble pas exister de moments plus propices que d'autres à l'abandon au cours de l'année scolaire. La majorité des études qui se sont penchées sur cette question fait ressortir que dès le premier bulletin, environ le tiers des décrocheurs aurait déjà quitté l'école. Le reste des départs se répartirait assez également entre chaque bulletin. Une exception toutefois: les décrocheurs qui abandonnent à cause de difficultés scolaires quittent dans la plupart des cas vers la fin de l'année scolaire. Ces décrocheurs sont le plus souvent des doubleurs potentiels puisqu'il est fréquent qu'ils se réinscrivent l'année suivante.

CONCLUSION

Toutes ces informations sur les caractéristiques des décrocheurs visent à faciliter la compréhension du phénomène mais aussi à inciter le milieu scolaire à développer des stratégies d'intervention auprès des jeunes susceptibles de quitter prématurément l'école.

Les interventions auprès des jeunes en situation d'abandon scolaire ne sauraient être la responsabilité d'un seul individu ou d'un groupe d'individus dans l'école. C'est à l'ensemble du personnel de l'école de travailler à l'amélioration de la "vie scolaire" afin qu'elle réponde davantage aux besoins des jeunes et aussi d'assurer un soutien à ceux qui vivent des difficultés sur le plan de la fréquentation scolaire. C'est à cette condition seulement qu'on pourra envisager des solutions au problème de l'abandon prématuré des études.

CHAPITRE 3

3.- DES ATELIERS D'INFORMATION

La participation des enseignants constitue un préalable à l'implantation d'un programme de prévention de l'abandon prématuré. Pour sensibiliser les enseignants à la problématique de l'absentéisme et de l'abandon et pour les inciter à s'impliquer dans un programme d'intervention, nous présentons deux ateliers.

Le premier atelier a été construit à partir des informations contenues dans le chapitre précédent. Il reprend les principaux thèmes qui y sont élaborés tout en insistant sur le rôle de l'enseignant dans un programme d'intervention.

Le second atelier a été préparé en collaboration avec Jean-Pierre Gagnier, chargé de recherche dans le cadre d'un projet réalisé à la commission scolaire régionale du Golfe pour l'année 1977-1978. Cet atelier, principalement axé sur l'absentéisme vise également à situer le rôle de l'enseignant dans la recherche de solutions au problème de fréquentation scolaire.

3.1- Premier atelier

PREVENTION DE L'ABANDON PREMATURE
INFORMATION ET SENSIBILISATION

PREVENTION DE L'ABANDON PREMATURE
INFORMATION ET SENSIBILISATION

Objectif de l'atelier

- Sensibiliser les enseignants à la problématique de l'abandon scolaire et explorer les moyens que peut utiliser l'enseignant pour participer à la prévention de l'abandon prématuré.

Démarche de l'atelier

- Se séparer en sous-groupe
- Prendre connaissance des différents éléments du problème et en discuter.
- Porter une attention particulière au programme d'intervention et dégager le rôle de l'enseignant dans ce programme.

Temps consacré à l'atelier

En sous-groupe: 60 minutes
En plénière: 30 minutes

N.B.: Nous avons laissé en blanc des espaces (p.p. 54 - 56) afin que les responsables du programme de prévention de l'abandon prématuré dans l'école indiquent les objectifs qu'ils poursuivent ainsi que les interventions reliées à la réalisation de ces objectifs.

QUELQUES INFORMATIONS GENERALES SUR LES DECROCHEURS

En 1976-77, un peu plus de 64,000 jeunes québécois ont quitté l'école sans avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires.

Pour l'année 1977-78, le taux provincial d'abandon a été de 10.9%. Celui de notre école:

Environ 20% des jeunes décrocheurs sont âgés de 14-15 ans.

II- Qui sont-ils?

Les caractéristiques individuelles.

- Plus de garçons que de filles quittent prématurément l'école.
- L'abandon réel s'effectue principalement en secondaire IV et V, mais l'abandon "virtuel" semble l'objet des préoccupations des élèves de secondaire III.
- Les décrocheurs, sauf quelques exceptions, ont les capacités intellectuelles pour réussir leur cours secondaire.
- La non-motivation pour les types de cours offerts et le genre d'école proposée caractérise la grande majorité des jeunes décrocheurs.

Le milieu socio-économique.

- Les élèves de milieu socio-économiquement faible sont plus susceptibles de quitter l'école prématurément.
- Bon nombre de décrocheurs proviennent de foyers désunis ou ne bénéficient pas de la présence des deux parents.
- Les parents du décrocheur ont souvent une scolarité inférieure à celle des parents de ceux qui restent à l'école.
- Les décrocheurs sont plus susceptibles de venir de familles nombreuses et ont des frères et soeurs aînés qui ont quitté prématurément l'école.

La carrière scolaire.

- Le secteur professionnel fournit proportionnellement un nombre plus élevé de décrocheurs.
- Les décrocheurs ont souvent des retards scolaires: ils forment un groupe sur-représenté parmi les élèves ayant un faible rendement scolaire.
- L'absentéisme est relié de façon significative à l'abandon. Avant le départ, il se produit un décrochage psychologique qui se traduit par un taux élevé d'absence.

Le vécu scolaire.

- Les élèves (décrocheurs ou non) ont une perception plutôt négative de l'école, celle des décrocheurs étant un peu plus négative.
- La possibilité de s'affirmer à l'école, d'entretenir des relations satisfaisantes avec les adultes, les méthodes pédagogiques, l'organisation des activités parascolaires, les lieux réservés pour la vie sociale, la façon de gérer l'école et le climat de l'école ne satisfont que 50% à 60% des élèves (décrocheurs ou non)

Les décrocheurs ne devraient-ils pas être perçus comme la "sonnette d'alarme" du système scolaire?

III- Pourquoi abandonnent-ils

Raisons liées au travail.

Ce sont les raisons d'abandon liées au marché du travail: la recherche d'un emploi, l'obtention d'un emploi et le goût ou la nécessité de gagner de l'argent.

Raisons d'ordre scolaire.

Ce sont a) les difficultés vécues à l'école (difficultés scolaires, échecs et retards, absentéisme et inadaptation scolaire)

b) les attitudes négatives face à l'école (le sentiment de perdre son temps, le désintéressement et le manque de motivation).

Raisons d'ordre familial ou personnel.

Il est à noter que ces raisons ne sont mentionnées qu'occasionnellement par les jeunes pour justifier leur décision de quitter l'école.

IV- Quelques éléments du processus de l'abandon prématuré

- L'abandon est un processus qui existe sous une forme évolutive et qui se prépare assez longtemps d'avance. Une recherche révèle que:
  - 35% ont pris leur décision en moins d'un mois.
  - la moitié de décrocheurs ont mûri leur décision pendant une période variant de 2 mois à une année.
  - 15% ont pris plus d'une année de réflexion.

- Avant le départ définitif de l'école:

  40 % des jeunes consultent leurs parents.
  26 % discutent de leur décision avec le personnel de l'école et de ce 26 %, un peu plus de la moitié consultent les services aux étudiants.

- Dès le premier bulletin, le tiers des décrocheurs aurait déjà quitté l'école. Le reste des départs se répartirait assez également entre chaque étape.

V- Un modèle d'analyse de l'abandon: la typologie.

SCHEMA DES DEUX PROFILS DE DECROCHEURS LES PLUS REPRESENTES AU SECONDAIRE

ELEMENTS DU PROFIL	DEUX PRINCIPAUX PROFILS DE DECROCHEURS	
	- Le décrocheur "orienté vers le travail"	Le décrocheur "défavorisé"
L'individu	- Capacités intellectuelles nécessaires à la réussite de son cours secondaire - Intérêts concrets, pratiques - Aspirations scolaires peu élevées - But professionnel	- Capacités intellectuelles nécessaires à la réussite du cours secondaire - Concret - Aspirations scolaires peu élevée - Aucun but professionnel
Le milieu	- Classe ouvrière et moyenne - Connaissances intellectuelles peu valorisées.	- Milieu socio-économiquement faible (chômage, aide sociale, emplois peu rénumérés) - Manque de support parental - Distance culturelle entre l'école et le milieu. - Abandon "de familles".
L'école	- Rendement scolaire moyen - Non-motivation pour les matières académiques - Ne répond pas à ses attentes.	- Rendement scolaire au-dessous de ses capacités - Echecs et retards scolaires - Absentéisme - Rejet des figures d'autorité - Non-Motivation - Souvent plus âgé que les élèves de même niveau - Attitudes négatives envers l'école
Circonstance d'abandon	- Emploi en vue - Obtention d'un emploi - Mariage.....	- Aucune en particulier

SCHEMA DE TROIS PROFILS DE DECROCHEURS MAIS QUI EXISTENT EN MOINS GRAND NOMBRE QUE LES DEUX PRECEDENTS

ELEMENTS DU PROFIL	TROIS PROFILS "SECONDAIRES" DE DECROCHEURS		
	"Par nécessité"	L'inadapté	Le marginal
L'individu		- Capacités intellectuelles insuffisantes - Handicaps physiques majeurs - Délinquance*	- Capacités intellectuelles et créatrices supérieures - Rejet de l'école et de la société
Le milieu	- Tous les milieux - Plus accentué en milieu socio-économiquement faible		- Milieu aisé - Valorisation des connaissances intellectuelles et parfois survalorisation.
L'école		- Echecs et retards scolaires - Inadaptation scolaire	- Non-motivation pour l'école - Rendement académique satisfaisant.
Circonstance d'abandon	- Maladie, accident, grossesse - Difficultés économiques de la famille.	- Découragement - Obligation	- Aucune en particulier.

* Nous n'avons pas cru nécessaire de présenter les différentes caractéristiques des "délinquants" compte tenu qu'ils ne représentent qu'une très faible proportion des décrocheurs.

VI- Les objectifs d'un programme de prévention.

Les objectifs visés par le programme

- Offrir aux élèves en situation d'abandon scolaire un support visant soit leur réintégration à l'école, soit leur orientation vers le marché du travail.

- Agir suffisamment tôt auprès des adolescents pour qu'ils ne se trouvent en situation d'abandon.

Les objectifs visés par l'école.

VII- Les grandes lignes d'un programme d'interventions.

Le dépistage des candidats à l'abandon scolaire.

Si on veut faire de la prévention, il est important d'identifier la clientèle susceptible de vivre l'abandon. Différents moyens peuvent être utilisés.

a) les données fournies par le système de contrôle des absences.
b) des mécanismes de signalement des élèves ayant des difficultés de rendement scolaire.
c) des références des enseignants.
d) un questionnaire préparé au M.E.Q.

La participation des enseignants au programme.

Les enseignants sont les principaux intervenants auprès des adolescents. Ils sont donc les mieux placés pour intervenir directement auprès des élèves présentant certaines difficultés. Si les enseignants ne sont pas impliqués, les interventions restent limitées et difficilement réalisables.

Les interventions

1- Les interventions de soutien auprès du jeune en situation d'abandon afin de l'aider à trouver la solution la plus appropriée pour résoudre ses difficultés.

- Les moyens préconisés par l'école.

2- Les interventions sur le milieu. Il importe que des énergies soient investies dans le sens de la prévention pour améliorer le climat à l'intérieur de l'école ainsi que les relations de l'école avec le milieu.

- Les moyens préconisés par l'école.

3.2- Deuxième atelier

UN COUP D'OEIL DU COTE DE
LA FREQUENTATION SCOLAIRE

UN COUP D'OEIL DU COTE DE LA FREQUENTATION SCOLAIRE

Objectifs de l'atelier

- Sensibiliser les enseignants aux conséquences des absences et des abandons scolaires.

- Explorer les moyens dont dispose l'enseignant pour travailler à prévenir l'abandon scolaire.

Démarche de l'atelier

- L'atelier est conçu pour un groupe maximum d'une vingtaine de participants. Il est fortement axé sur l'échange entre les enseignants, sur leur perception des problèmes de fréquentation scolaire ainsi que sur les interventions qu'ils mènent auprès des jeunes.

Temps consacré à l'atelier

- de 45 à 60 minutes

1- MISE EN SITUATION.

Il s'agit de dégager les principaux éléments de la problématique de l'abandon scolaire en faisant ressortir des données principalement sur le milieu familial et sur le cheminement scolaire du jeune décrocheur. Afin de faciliter la compréhension du phénomène et de sensibiliser les participants à l'atelier, on se référera à des cas de jeunes décrocheurs de l'école.

Après avoir dégagé les causes possibles d'abandon, on s'interrogera également sur ses conséquences pour le jeune: Quelle est la situation de ces jeunes maintenant qu'ils ont quitté l'école? Si la situation paraît réglée pour l'école, l'est-elle aussi pour le jeune?

II- LES PRINCIPAUX MOTIFS D'ABSENTEISME.

Cette deuxième partie est consacrée à une réflexion sur l'absentéisme. Puisque toutes les écoles doivent obligatoirement contrôler les absences des élèves et puisque l'absentéisme apparaît comme un indicateur d'un abandon à plus ou moins long terme, il est proposé aux enseignants de s'interroger sur le "pourquoi" des absences des jeunes.

La discussion peut être amorcée à partir de données sur le taux d'absentéisme de l'école. On peut aussi utiliser certaines informations contenues dans le chapitre traitant de l'utilisation du système de contrôle des absences. *

---

* Le contrôle des absences: un moyen de prévention et de dépistage, Chapitre 4, p. 74

III- LES INTERVENTIONS DE L'ENSEIGNANT.

L'objectif de cette troisième partie est d'amener les enseignants à réfléchir sur leur rôle dans une stratégie de prévention de l'abandon et de l'absentéisme. Il ne s'agit pas ici de proposer "la solution" mais d'échanger sur les possibilités d'action des enseignants.

Plutôt que d'identifier les lacunes dans les interventions des enseignants, on misera davantage sur leur potentiel d'action. Ainsi, on examinera ce qui se fait dans l'école, quelles interventions sont menées auprès des jeunes en difficulté sur le plan de la fréquentation scolaire et comment on peut améliorer ces interventions.

Différents aspects pourront être abordés:

- les moyens de dépistage
- la nécessité pour l'enseignant de prendre contact avec le jeune.
- la concertation de l'ensemble des intervenants.
- les interventions préventives et curatives.

IV- REMISE D'UN DOCUMENT.

Afin de prolonger l'atelier, on remettra aux enseignants de la documentation sur un ou des thèmes qui semblent particulièrement pertinent pour les inciter à poursuivre la réflexion amorcée lors de l'atelier. A titre d'exemple, nous présentons un texte qui se situe dans cette optique. Ce document a été préparé par Jean-Pierre Gagnier, chargé de recherche à la c.s.r. du Golfe pour l'année 1978-1979.

LA PRIORITE ... LE JEUNE

L'absentéisme et les abandons scolaires constituent une préoccupation majeure des milieux scolaires québécois. Nul ne sait trop comment attaquer une telle problématique mais chose certaine, beaucoup d'énergies y sont consacrées.

Il serait faux d'affirmer que nous sommes face à un phénomène nouveau; de fait, ce n'est pas d'hier qu'un bon nombre de jeunes abandonnent l'école ou la fréquentent peu, mais les conséquences actuelles sont considérables. La majeure partie des emplois nécessitent un minimum d'instruction. Le marché du travail offre peu d'ouvertures, pourtant, les gens plus qualifiés sont plus à même de garder espoir d'obtenir un poste et peuvent également mieux se défendre face à certaines pressions de la société (exploitation - publicité malhonnête).

Il importe de bien saisir le sens et la portée d'une intervention en fréquentation scolaire. D'une part, au plan du développement il est certainement souhaitable qu'un jeune puisse vivre à plein son adolescence avant de parvenir au marché du travail de façon permanente. Le monde du travail est régi, pensé, ordonné en fonction des adultes. De plus, lorsqu'un jeune vit une situation d'échec dans son cheminement scolaire, il n'apprend sûrement pas à croire en ses possibilités, à tenir jusqu'au bout ses initiatives et à s'engager avec confiance dans une collaboration avec d'autres.

De toute évidence, lorsque les intervenants d'une école posent un geste concret pour améliorer leurs interventions, pour faire progresser leurs moyens d'aider le jeune qui éprouve des difficultés à fréquenter le milieu scolaire, ils peuvent parfois marquer la vie de l'étudiant. Il serait prétentieux de considérer que l'école puisse à elle seule couvrir toutes les expériences du jeune; toutefois, l'école a la responsabilité d'orienter son action pour donner le plus de chance possible à celui qui la fréquente de se développer en prenant conscience de ses capacités, de ses forces, de ses limites.

OUI ... MAIS COMMENT?

Le contrôle des absences

Le premier aspect qui retient notre attention, concerne le système de contrôle des absences. Il doit, semble-t-il, jouer un double rôle. Le relevé des absences permet à l'école d'établir une norme de fréquentation. L'institution avoue ainsi qu'elle considère que les étudiants ont pour responsabilité d'assister à leurs cours. De plus, l'école est à même d'annoncer les moyens qu'elle juge opportun d'utiliser pour faire respecter sa politique de départ.

Il est capital que le jeune soit face à des normes claires, précises. Il peut ainsi apprendre que lorsque l'on déroge à une règle, on a la responsabilité de faire face aux conséquences.

Le second rôle d'une politique de contrôle des absences précise est de permettre le dépistage des jeunes qui sont en difficulté. Plus une intervention est rapide, plus elle a de chance de succès. Ainsi des données peuvent fort bien être utilisées pour réorienter une forme d'encadrement, une action préventive ou autre. Elles peuvent permettre aux intervenants de déterminer les clientèles-cibles d'une intervention particulière.

Des activités de support

Dans une stratégie d'intervention en fréquentation scolaire, le deuxième volet est constitué des activités de support. L'école ne répond pas aux besoins immédiats de tous les jeunes qui la fréquentent. Certains d'entre eux s'y adaptent mal et ont besoin d'un appui supplémentaire. Rencontres individuelles, attitudes d'écoute, activités de groupe, autant de réalisations qui doivent tendre à soutenir le jeune qui éprouve des difficultés à fréquenter l'école. Il ne faut pas croire qu'un tel support va résoudre tous les problèmes, loin de là, mais il faut s'entêter à promouvoir que chacun y ait droit.

Des activités de prévention

Enfin, il importe que des énergies soient investies dans un sens préventif. Lorsqu'un jeune a en main tous les éléments pour poser un geste, les risques d'erreur sont beaucoup moins importants. De même, lorsque les réalités du marché du travail sont démystifiées, les

projets de départ peuvent devenir plus réalistes. Prévenir un départ, un abandon scolaire c'est en quelque sorte travailler à intéresser le jeune à ce qu'il fait; c'est vouloir augmenter son intérêt pour son groupe, sa tâche, son milieu de vie.

Actuellement, bien peu d'initiatives sont menées dans cette direction mais c'est la clé d'une démarche équilibrée pour diminuer de façon significative les absences et les abandons scolaires. Lorsqu'un jeune se sent à l'aise et aimé à quelque endroit que ce soit, il s'y rend sans pression et y revient souvent. L'école n'échappe nullement à cette règle.

CONCLUSION

Toute démarche d'information et de sensibilisation n'est pas sans entraîner certaines difficultés. Ainsi dans beaucoup d'école les problèmes de fréquentation scolaire sont la responsabilité presque exclusive de la direction et des services aux étudiants. Le changement d'orientation qui est proposé aux enseignants peut provoquer certaines résistances.

De plus, il faut être conscient que lorsqu'on aborde des problèmes tels que l'absentéisme et l'abandon, on touche également aux valeurs des gens impliqués: Quelle est l'importance de l'école? Quelle énergie doit-on consacrer aux marginaux, ceux qui s'absentent et qui ne semblent pas intéressés par l'école...?

Il nous apparaît donc que l'implication des enseignants doit-être progressive et qu'elle doit tenir compte des difficultés ci-haut mentionnées.

DEUXIEME PARTIE:

LE DEPISTAGE DES ELEVES EN SITUATION D'ABANDON

CHAPITRE 4

4.- LE SYSTEME DE CONTROLE DES ABSENCES: UN MOYEN DE PREVENTION ET DE DEPISTAGE

Il n'est pas nécessaire d'élaborer longuement sur les conséquences de l'absentéisme en milieu scolaire. Ce sont des faits assez bien connus: rendement scolaire insuffisant, désintérêt, abandon scolaire, mais aussi difficultés pour l'enseignant de réintégrer l'absentéiste, récupération, effet d'entraînement chez les autres élèves... autant de problèmes étroitement reliés à toute la problématique de l'absentéisme et qui ont un impact à la fois sur l'élève et sur l'organisation scolaire.

Au Québec, la fréquentation scolaire étant obligatoire pour tous les enfants de 6 à 15 ans révolus, chaque école se doit de contrôler la présence à l'école des élèves visés par la loi.(1) De plus, les écoles recevant également des élèves qui ne sont plus assujettis à cette loi exercent également un contrôle des absences de ces élèves.

L'ensemble des écoles ou commissions scolaires ayant mis sur pied des systèmes pour contrôler la présence des élèves aux cours, on s'interroge maintenant sur l'utilisation des données fournies par

---

(1) Loi modifiant la loi de l'Instruction publique (Loi no 71) article 6, paragraphe 33

les systèmes élaborés. Le rapport Poly sur le fonctionnement et l'organisation des écoles secondaires polyvalentes s'est penché sur ce problème et conclut son étude de la façon suivante:

"Compte tenu des explications obtenues sur le fonctionnement des systèmes de contrôle d'absences dans les écoles et des documents produits à ce sujet, le groupe Poly considère que le système administratif relié au contrôle des absences est plutôt déficient dans la majorité des écoles étant donné que les renseignements quotidiens ou hebdomadaires que l'on inscrit sur des formulaires ne sont le plus souvent utilisés que pour une action corrective immédiate, et rarement pour une analyse de la situation en vue d'élaborer, autant au niveau de la commission que de l'école, des politiques et des pratiques préventives."(2)

Il semble donc que des activités de type préventif, des actions à plus long terme auprès des élèves qui s'absentent fréquemment ainsi que l'utilisation de l'ensemble des données sur la fréquentation scolaire d'un élève ou d'une école ne sont pas courantes dans la majorité des écoles.

---

(2) Rapport du groupe Poly, L'Organisation et le fonctionnement des écoles secondaires polyvalentes, M.E.Q., janvier 1974, p. 182

Les données fournies par le système de contrôle des absences des élèves nous apparaissant comme un moyen privilégié pour effectuer un travail de prévention et de dépistage des candidats à l'abandon scolaire, nous avons cru nécessaire de consacrer un chapitre à cette question.

Dans une première partie, nous tenterons de dégager l'importance d'un système de contrôle des absences. Ensuite, il sera question des caractéristiques d'un système axé sur la prévention et le dépistage et quelques indications sur la façon de procéder à une analyse du système de contrôle en vigueur dans l'école.

Finalement, nous présentons deux modèles de contrôle des absences pour illustrer la théorie élaborée dans les premières parties du document ainsi qu'un court texte sur le rôle de la loi de la protection de la jeunesse en regard de la fréquentation scolaire.

4.1- Importance du système de contrôle des absences

L'absentéisme constitue un facteur prédictif de l'abandon prématuré des études. En effet, les recherches sur le sujet démontrent assez clairement qu'avant le départ définitif de l'élève se produit très souvent un "décrochage psychologique" qui se manifeste par un taux d'absences

élevé. Les données fournies par le système de contrôle des absences apparaissent donc comme un outil privilégié pour dépister les élèves en situation virtuelle d'abandon et agir ainsi de façon préventive.

L'élève qui s'absente fréquemment a de fortes chances d'avoir un rendement scolaire insuffisant, ce qui entraîne une baisse de la motivation et par voie de conséquence de nouvelles absences. L'utilisation des données fournies par le système de contrôle des absences permet d'agir auprès de l'élève avant que la situation ne soit tellement détériorée que l'abandon représente la seule solution pour lui.

Comment un système de contrôle des absences peut-il s'avérer une mesure préventive? Des chercheurs de la C.E.C.M. ont cherché à connaître l'impact d'un système de contrôle des absences dans une école. Ainsi, "de l'avis des éducateurs, le contrôle est efficace en ce qu'il retient sur place une bonne fraction des étudiants qui, ne se sentant pas suivis, foxeraient* l'école".(3)

---

(3) Manuel Crespo et Monique Cournoyer, Ecole polyvalente et inadaptation, C.E.C.M., janvier 1978, p. 129

* Terme utilisé couramment dans la région montréalaise et qui signifie s'absenter de l'école sans motif valable.

Le système de contrôle des absences en vigueur dans une école consacre en quelque sorte l'obligation pour le jeune de fréquenter l'école et lui démontre l'importance que les adultes accordent à la fréquentation scolaire.

Ceci est vrai pour une bonne partie des élèves. Mais pour les autres, ceux qui s'absentent fréquemment, la même étude démontre que le contrôle "même le plus méticuleux n'a que peu d'effets". L'addition d'éléments répressifs peut momentanément réduire les absences, mais chaque système même le plus perfectionné a des failles qu'il s'agit de trouver. Cette dimension du problème fait ressortir toute l'importance des interventions vis-à-vis des élèves qui s'absentent et nous amène à nous interroger sur le sens de ces interventions.

De plus en plus, on considère les absences comme étant la manifestation de difficultés vécues par l'élève: difficultés personnelles, familiales ou scolaires. Considérer ainsi les absences comme étant le symptôme d'une situation problématique implique que les interventions doivent être orientées dans le sens d'un support à l'élève pour l'aider à régler ses problèmes plutôt que vers des mesures de type correctif: exclusion, suspension, retenue de notes...

Ainsi envisagé, le système de contrôle des absences prend toute son importance. Il s'avère un instrument des plus pertinents. Car il implique qu'on ne considère pas les absences d'un élève comme un fait isolé mais qu'on tente de les situer dans le fonctionnement de l'élève. Concrètement, le profil d'absences permet de voir par exemple qu'un élève s'absente à des moments précis de la semaine, à certaines périodes de cours; il permet de déceler certains problèmes vécus par le jeune à l'intérieur de l'école. L'absentéisme est en quelque sorte ce qui fait surface pour indiquer une inadaptation de l'élève mais aussi une inadaptation de l'école à certains élèves.

En effet, si le système de contrôle d'absences fournit des données sur le fonctionnement de l'élève, il nous renseigne également sur le fonctionnement de l'organisation scolaire. Il ne faut pas oublier que le jeune qui s'absente fréquemment n'est pas le seul responsable de la situation. L'école ne contribue-t-elle pas à marginaliser les jeunes qui ne se conforment pas aux règles du jeu? Que fait-on pour le jeune qu'on réintègre à ses cours? "Le taux d'absences et de démission tend à devenir le pouls du système scolaire".(4)

---

(4) Gilles Forest et Gilles Parenteau, La fréquentation scolaire à la C.S.R. Vieilles Forges, p. 3

4.2- Les caractéristiques d'un système de contrôle des absences

Si un système de contrôle des absences se veut un moyen de prévention et de dépistage des élèves susceptibles de quitter prématurément l'école, il doit posséder certaines caractéristiques. Plus qu'un registre de données, il devient un outil de première importance pour planifier les interventions auprès des élèves absentéistes.

Des données complètes

Premièrement, le système doit fournir des données aussi complètes que possible sur les absences de l'élève: le cumul des absences depuis le début de l'année scolaire, les périodes et les matières où l'élève a été absent... Le profil d'absences d'un élève fournit les éléments nécessaires à la compréhension du problème. Il renseigne sur la nature des difficultés vécues par le jeune et permet un diagnostic de la situation afin de planifier les interventions auprès de ce jeune.

Des données disponibles rapidement

Deuxièmement, les données doivent être disponibles rapidement. Si l'école ne reçoit les données globales sur les absences des élèves qu'à

la fin d'une étape, on peut beaucoup plus difficilement parler de prévention. En effet, il est fort possible qu'une partie des jeunes qui seront identifiés à ce moment ait déjà quitté l'école. D'autre part, on risque de se retrouver devant une situation quasi irréversible sur laquelle les possibilités d'action sont plus réduites.

L'information aux parents

Troisièmement, si on considère l'importance du rôle des parents dans la fréquentation scolaire de leur enfant, il importe qu'un système de contrôle des absences puisse prévoir des mécanismes d'information aux parents afin de s'assurer de leur collaboration dans les interventions auprès du jeune. En effet, il est démontré que la fréquentation scolaire est liée à la perception et à l'intérêt qu'ont les parents des réalités scolaires, et de plus, les parents ne sont-ils pas les principaux responsables de leur enfant?

La participation de l'ensemble du personnel de l'école

Quatrièmement, la collaboration de l'ensemble du personnel de l'école est essentielle à tout le processus, depuis la cueillette des données jusqu'aux interventions auprès du jeune. Si par exemple, les enseignants ne prennent pas les

absences au cours, on peut difficilement parler de données complètes. Si les professionnels non enseignants mènent des interventions sans concertation avec les enseignants, on est loin des interventions cohérentes auprès du jeune. Donc, il est indispensable aux différents intervenants de planifier leurs actions afin de s'assurer d'une cohérence et d'un suivi dans les interventions auprès des élèves.

Des interventions ponctuelles

Il semble que les interventions immédiates n'ont que peu d'effets chez l'élève. En effet, ce dernier cherche davantage à se justifier qu'à s'engager dans une démarche de réflexion sur son comportement. Malgré tout cela, nous croyons que ces interventions ponctuelles sont nécessaires de la part de l'enseignant, ne serait-ce que pour démontrer au jeune l'importance qu'on accorde à sa présence aux cours.

Des interventions à moyen terme

Le fait de considérer le profil d'absences d'un élève comme base pour les interventions remet en question ce qui se fait actuellement dans plusieurs écoles. Cela suppose en effet un moins grand nombre d'interventions de la part de la direction et du personnel de consultation. Les

interventions immédiates, c'est-à-dire celles qui qui surviennent lorsque l'élève est de retour à l'école (par exemple, faire signer un billet par la direction, ou encore motiver l'absence au contrôleur d'absences) sont délaissées au profit d'interventions à moyen terme. Par interventions à moyen terme, nous entendons les interventions qui surviennent lorsque les données sur la situation de l'élève sont suffisantes. L'école peut également déterminer qu'il y a intervention lorsque l'élève dépasse un nombre déterminé d'absences qui correspond au seuil que l'école s'est fixée. Ainsi le temps énorme qui est consacré dans les écoles pour les interventions "immédiates" pourrait avantageusement être utilisé pour l'étude des dossiers, la planification des interventions et la concertation des différents intervenants.

4.3- Analyse de la situation

La prochaine partie de ce chapitre est consacrée la présentation de deux modèles de système de contrôle des absences. Rappelons que notre objectif n'est pas de proposer un ou des modèles de contrôle des absences uniformes pour toutes les écoles du Québec. La présentation de modèles vise avant tout à illustrer ce qui a été énoncé précédemment au sujet des caractéristiques d'un système de contrôle d'absences axé sur la prévention et le dépistage.

Chaque école possédant son propre système de contrôle des absences, il apparaît beaucoup plus pertinent de proposer une démarche de réflexion sur son propre système. En effet, à partir d'un examen des points forts et des points faibles du système en vigueur dans l'école, il est alors possible d'effectuer les réajustements nécessaires. Car, il ne faut pas oublier que les problèmes de fréquentation scolaire d'une école sont la responsabilité de cette école. Il revient donc aux différents intervenants du milieu scolaire d'identifier les problèmes et d'énoncer les objectifs qu'ils vont promouvoir ainsi que les moyens qui seront mis de l'avant pour la réalisation de ces objectifs.

Voici donc quelques pistes susceptibles d'aider une école à faire le bilan de son système de contrôle des absences ainsi que l'analyse de la situation de la fréquentation scolaire.

Les objectifs en fréquentation scolaire

- Quels sont les objectifs poursuivis dans l'école en fréquentation scolaire?

- Quelles sont les principales activités réalisées pour atteindre ces objectifs?

- A-t-on identifié un secteur (une clientèle) cible pour des interventions?

Le système de contrôle des absences

- Qui est chargé de contrôler les absences?

- Qui compile ces absences?

- Les données sont-elles complètes?

- Les données sont-elles disponibles rapidement?

- Les parents sont-ils informés des absences de leurs enfants? Qui les informe? De quelle façon?

- Qui est responsable de la transmission des informations et à qui ces informations sont-elles transmises?

- Quelle utilisation est faite de ces données?

- Quel est le rôle de chacun des intervenants (direction - P.N.E. - enseignants) dans tout le processus de contrôle des absences? (de la cueillette des données aux interventions).

- Quels types d'intervention sont menées?

Bien sûr, ce ne sont pas les seules questions possibles à l'égard du système de contrôle des absences. Il importe avant tout de dégager ce

qui est essentiel pour s'orienter vers la prévention et le dépistage. De plus, pour analyser les interventions, nous présentons un schéma dont l'objectif est d'établir un bilan de l'intervention en fréquentation scolaire dans une école à partir de situations types.(5)

---

(5) Ce schéma a été préparé par Jean-Pierre Gagnier, dans le cadre d'un projet de recherche en fréquentation scolaire à la commission scolaire régionale du Golfe.

SCHEMA D'ANALYSE DES INTERVENTIONS EN FREQUENTATION SCOLAIRE

SITUATION TYPE

LE JEUNE FREQUENTE L'ECOLE DE FACON REGULIERE SES ABSENCES SONT MOTIVEES ET PEU FREQUENTES.

ZONE D'INTERVENTION

LE JEUNE, SUITE A UN PROBLEME D'INTERET, DE FONCTIONNEMENT OU DE MOTIVATION, S'ABSENTE PLUS SOUVENT.

LE JEUNE DESINVESTIT DE FACON IMPORTANTE, MANIFESTE LE GOUT DE QUITTER L'ECOLE. IL EST TRES SOUVENT ABSENT OU INDIFFERENT.

LE JEUNE ABANDONNE L'ECOLE. SA DECISION SEMBLE IRREVOCABLE.

4.4- Quelques modèles de systèmes de contrôle des absences

Nous présentons quelques modèles de systèmes de contrôle des absences utilisés dans certaines écoles ou commissions scolaires.(6) Il est certain qu'on ne peut penser à un seul ou même à deux ou trois modèles de systèmes de contrôle d'absences applicables à toutes les écoles du Québec. Différents facteurs tels que la taille de l'école, la clientèle, le cycle offert ainsi que la structure d'encadrement doivent être considérés.

Notre objectif en présentant des modèles de contrôle des absences est d'inciter les écoles désireuses d'intervenir dans le domaine de la prévention de l'absentéisme et de l'abandon prématuré à réfléchir sur leur propre système ainsi que sur les interventions pratiquées dans leur milieu. Le système de contrôle des absences constituant un instrument privilégié, il apparaît important d'étudier son fonctionnement ainsi que l'utilisation des données recueillies.

---

(6) Les renseignements que nous possédons sur les systèmes de contrôle des absences nous ont été fournis par les répondants au questionnaire "Travail effectué durant l'année scolaire 1977-1978 pour contrôler les effets de l'absentéisme et de l'abandon scolaire", M.E.Q., mai 1978

A- Un premier modèle

Le système de contrôle des absences que nous présentons ici est utilisé dans une polyvalente de 2 700 élèves répartis dans les deux cycles du secondaire, formation générale et professionnelles.(7) Le modèle a été développé à la commission scolaire Sault St-Louis. Toutefois d'autres écoles polyvalentes utilisent un système semblable, ce qui explique certaines modifications apportées au système en vigueur à la commission scolaire Sault St-Louis.

Le système nécessite des facilités informatiques. Il fonctionne de la façon suivante:

1) *Inscription des données*

Les enseignants ont la responsabilité de contrôler la présence des élèves pour chacun de leurs cours. Ils notent les absences et les retards des élèves sur le formulaire suivant.

---

(7) Les informations que nous possédons proviennent du document intitulé: "Politique de contrôle d'absences développée et adaptée par la commission scolaire du Sault St-Louis."

MODELE

NOM DE L'ECOLE

ECOLE PER. MATIERE GROUPE

FORMULAIRE D'ABSENCE

ABSENTS

ABSENTS

DATE __/__/__

SIGNATURE: _____

ECOLE: numéro de l'école
PER: période de la journée où l'élève est absent
MATIERE: numéro de code de la matière
GROUPE: numéro du groupe d'élèves
ABSENTS: numéro de code des élèves absents

2) *Collecte des données*

Les formulaires sont recueillis dans les quinze (15) dernières minutes de cours par des surveillants d'élèves. Si l'informatique ne fournit pas le cumul des absences par matières, les enseignants doivent cumuler les absences des élèves et les inscrire avec les notes à la fin de chaque étape.

3) *Traitement des données*

Un auxiliaire en informatique perfore sur une machine les données recueillies à chaque cours. Ces données sont acheminées au centre d'informatique de la commission scolaire à la fin de chaque journée. Le traitement des données est fait chaque soir et on produit un rapport quotidien d'absences.

4) *Information aux parents*

Comme on considère que les parents doivent être informés des absences de leur enfant, chaque secteur contacte au jour le jour les parents par téléphone pour les informer des absences de leur enfant. Si on ne peut rejoindre les parents, une lettre sera automatiquement envoyée à la maison.

5) *Transmission des données*

Il y a plusieurs possibilités qui existent à ce niveau. Nous en présentons trois.

Une première façon

Chaque jour l'école reçoit les rapports d'absences de la veille. Ce rapport fournit la compilation des absences et des retards par secteurs. Il est remis à chaque directeur de secteur et contient les informations suivantes:

- *le numéro de fiche de l'élève*
- *le nom de l'élève*
- *le numéro de téléphone des parents*
- *le cumul des absences depuis le début de l'étape*
- *les périodes d'absences incluant la description du cours et le nom du professeur*
- *la motivation des absences, s'il y a lieu.*

Le directeur de la polyvalente reçoit également à tous les jours un tableau synthèse du nombre total d'absences à chaque période dans chaque secteur, ainsi qu'un tableau synthèse du nombre total de minutes de retard à chaque période dans chaque secteur. Ces rapports journaliers lui

servent à vérifier "le pouls" de l'école et à rédiger un rapport mensuel à l'intention du contrôleur d'absences de la commission scolaire.

Une seconde façon

La C.E.C.Q. expérimente actuellement à l'école Cardinal Roy un système qui ressemble beaucoup à celui décrit précédemment. L'école Cardinal Roy reçoit environ 900 étudiants de niveau secondaire III à V. Elle offre la formation générale ainsi que la formation commerciale.

Le procédé pour contrôler les absences est à peu près identique sauf au niveau de la transmission des données. Ceci pour deux raisons principales. La première est liée à la structure d'encadrement instaurée dans l'école, soit le tutorat; la deuxième raison est que la perforation doit être effectuée au centre d'informatique de la commission scolaire. Les données sur les absences des élèves ne sont donc pas fournies quotidiennement mais à tous les 7 jours. De plus, ce sont les tuteurs qui reçoivent la liste des absences de leurs pupilles.

Une troisième façon

A la commission scolaire régionale de Lignery(8), on a développé un modèle de traitement des données pour dépister dès le début de l'année scolaire les candidats à l'abandon prématuré.

Ce système est informatisé et fonctionne de la façon suivante:

1.- A la première semaine de septembre, sortie par l'informatique des noms d'élèves ayant 5 absences et plus.

2.- A la deuxième et à la troisième semaine le procédé se répète.

Donc, à la première semaine, on a un nombre maximum d'élèves.

Donc, à la deuxième semaine, on conserve les noms des élèves qui sont apparus à la première.

---

(8) Claude Rivard, Projet de dépistage des "drop out" éventuels, C.S.R. Lignery, Service de la fréquentation scolaire, page 4

Donc, à la troisième semaine, on conserve les noms des élèves qui sont apparus à la première semaine et à la deuxième semaine.

Ce qui donne le schéma suivant:

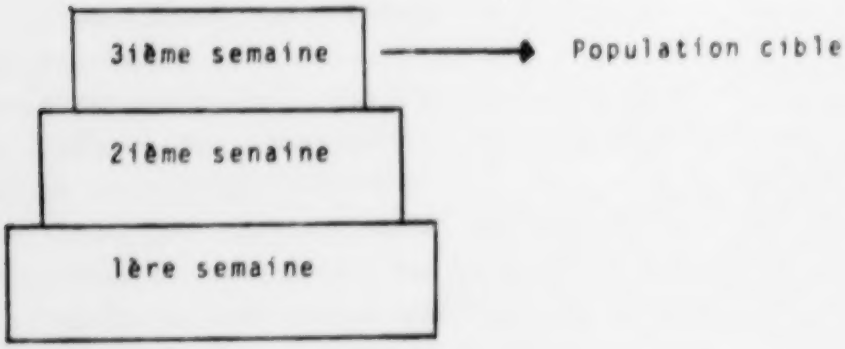

Ainsi, à la troisième semaine, on a déjà une sélection qui est faite. La population cible est en difficulté sur le plan de la fréquentation scolaire, il est alors possible de débuter les interventions auprès de cette clientèle.

Les données sont transmises au conseiller en fréquentation scolaire.

6) *Organisation des interventions*

Une première façon de procéder

Lorsque le système de tutorat ou de titulariat existe dans une école, ce sont les tuteurs ou titulaires qui sont chargés des premières interventions auprès des élèves et éventuellement de leurs parents. Evidemment, cela nécessite un support de la part du personnel de consultation. De plus, lorsque le tuteur ne peut régler le cas, il y a intervention de ce personnel. Quelqu'un doit assurer la liaison entre les tuteurs et les services aux étudiants afin d'en arriver à la concertation dans les interventions.

Une seconde façon de procéder

Nous présentons ici un mode de planification des interventions élaboré à la commission scolaire régionale des Vieilles-Forges. (9)

---

(9) Forest, Gilles et Parenteau, Gille, La fréquentation scolaire à la C.S.R. Vieilles-Forges, pages 8-9

On forme une équipe multidisciplinaire (S.A.E., Direction et Responsable de la fréquentation scolaire) dont le mandat est le suivant:

- Recevoir de la direction les rapports d'absences, les étudier et planifier des interventions auprès des étudiants concernés. Ces interventions peuvent être individuelles ou de groupe.

- Travailler à développer des activités de caractère préventif et établir des contacts avec les organismes du milieu susceptibles de porter assistance aux étudiants concernés.

- Etudier le comportement d'absence ou de démission de l'étudiant en tenant compte du fait que ce comportement peut être le symptôme d'une difficulté attribuable non seulement à l'étudiant mais aussi à l'école. Il est alors possible de proposer des interventions pour solutionner ces difficultés.

- Discuter des résultats des interventions réalisées auprès d'étudiants et fournir à la direction les résultats du travail qui aurait été demandé.

CONTROLE DES ABSENCES

SOMMAIRE DES TACHES ET RESPONSABILITES

TACHES	RESPONSABILITES
Inscription des données.	Enseignants
Collecte des données.	Secrétaire ou surveillant d'élèves
Traitement des données.	Opérateur et/ou centre d'informatique de la commission scolaire
Information aux parents.	Secrétaire
Transmission des données.	Directeur de niveaux, professionnels de la consultation, tuteurs ou titulaires (où cette structure existe)
Interventions.	Direction - P.N.E. - Tuteurs - Enseignants
Supervision générale.	Directeur de l'école

B- Un second modèle

Le modèle qui est présenté ici a été préparé à partir d'informations sur différents système de contrôle d'absences en vigueur dans certaines écoles et des caractéristiques que doit posséder un système pour être un moyen de prévention telle que présentées dans la deuxième partie de ce chapitre. C'est un système qui est conçu pour une école ne possédant pas de facilité informatique.

1- Inscription des données

A partir de la liste des élèves, l'enseignant est chargé de contrôler les présences des élèves pour chacun des cours.

Différents types de formulaires sont utilisés pour noter les absences des élèves. En voici un exemple:

Contrôle des absences - Liste des élèves absents

Nom du professeur	Matière et groupe	Date	Période
		__/__/__	

Code de l'élève	Nom de l'étudiant	Code de l'élève	Nom de l'étudiant

Signature du professeur

2- *Collecte des données*

Les enseignants déposent les formules d'absence à la porte de leur local. Celles-ci sont ramassées par une secrétaire ou un surveillant d'élèves selon le fonctionnement de l'école.

3- *Traitement des données*

Une secrétaire inscrit les absences de l'élève sur une "fiche de fréquentation scolaire". (Voir tableau page suivante)

FICHE DE FREQUENTATION SCOLAIRE

Nom de l'étudiant _____ No de dossier _____

Adresse _____ Père _____

Degré _____ Groupe (tuteur-titulaire) _____ No de téléphone _____

Sem.	Jour	Nombre d'absen.	Période	Matière	Professeur	Motifs	Absences cumulati.	Informations aux parents

• Absences cumulatives: Nombre total d'absences depuis le début de l'étape.

4- *Information aux parents*

Une secrétaire téléphone chez les parents pour s'enquérir des motifs des absences de l'élève. Si les parents ne peuvent être rejoints, une lettre est automatiquement envoyée à la maison pour aviser les parents de l'absence de leur enfant.

Certaines écoles ont une façon différente de procéder selon que l'élève soit au premier ou au deuxième cycle. Pour les élèves du premier cycle, on communique avec les parents pour chaque absence. Pour les élèves du deuxième cycle, les parents seront informés lorsque l'élève aura accumulé un nombre déterminé d'absences ou lorsqu'il sera en difficulté dans une matière scolaire. Evidemment, l'information donnée aux parents dépend à la fois des objectifs de fréquentation scolaire que s'est fixés l'école et des ressources affectées au contrôle des absences.

5- *Transmission des données*

Chaque semaine, on produit un rapport d'absences. Ce rapport peut inclure tous les élèves qui se sont absentés dans la semaine ou encore les élèves qui ont un nombre d'absences plus élevés qu'un seuil défini par l'école. (Voir tableau)

RAPPORT HEBDOMADAIRE D'ABSENCES

Nom de l'école

Semaine du au

Degré

Nom de l'étudiant	ABS/sem	ABS/cum	Jour 1	Jour 2	Jour 3	Jour 4	Jour 5	Jour 6	Jour 7
• Pour chaque jour, on inscrit les périodes pour lesquelles l'étudiant était absent.									

La préparation du rapport d'absences hebdomadaires est sous la responsabilité du responsable de la fréquentation scolaire ou ou des directeurs de niveaux.

Le rapport hebdomadaire détaillé précédemment est également transmis à la direction. Nous croyons qu'il est indispensable que la direction ait une vue d'ensemble de ce qui se passe en fréquentation scolaire dans l'école.

6- *L'organisation des interventions*

Dans une école où existe une structure d'encadrement des élèves soit le titulariat et le tutorat, la fiche de fréquentation scolaire de chacun des pupilles est remis au tuteur ou titulaire selon le cas. À ce moment, c'est ce dernier qui fait les premières interventions auprès du jeune et de ses parents si nécessaire, de même qu'auprès des autres enseignants.

Lorsque le tuteur ou titulaire considère qu'il n'est pas en mesure d'aider l'élève à améliorer la situation, il le référera au personnel de direction ou de consultation et décidera avec eux du type d'intervention qui sera tenté auprès de l'élève.

Dans la première partie, nous avons parlé de la nécessité des interventions ponctuelles des enseignants lors du retour en classe de l'élève. L'enseignant doit donc se donner les moyens de consigner les absents à ses cours précédents soit en cochant sur la liste des élèves, soit en écrivant un mémo qu'il joint avec la liste de ses élèves.

Enfin, il faut que quelqu'un assume la responsabilité de tout le système afin de s'assurer que celui-ci est vraiment bien compris et bien utilisé par les différents intervenants, rôle qui revient à la direction.

CONTROLE DES ABSENCES

SOMMAIRE DES TACHES ET RESPONSABILITES

TACHES	RESPONSABILITES
- Inscription des données	Enseignants.
- Collecte des données	Secrétaire ou surveillant d'élèves.
- Traitement des données	Secrétaire
- Information aux parents	Secrétaire
- Transmission des données	Responsable de la fréquentation scolaire ou directeur de niveaux
- Interventions	Direction - Services aux étudiants, tuteurs ou titulaires (là où la structure existe), enseignants.
- Supervision du système	Direction

4.5- La loi de la protection de la jeunesse et la fréquentation scolaire

Outre la loi de l'instruction publique, celle de la protection de la jeunesse à une incidence sur la fréquentation scolaire. A titre d'information, nous reproduisons un texte précisant les implications de cette loi par rapport aux absentéistes et décrocheurs. (10 et 11)

"La nouvelle loi sur la protection de la jeunesse stipule à l'article 38 que la sécurité ou le développement d'un enfant est considéré comme compromis si:

> *"Il est d'âge scolaire et ne fréquente pas l'école ou s'en absente fréquemment sans raison".*

Cette loi ne vise pas à faire de tous les cas d'absentéisme et d'abandon scolaire des cas de protection. Au contraire, la loi s'adresse à des clientèles d'exception. Le milieu scolaire devra mettre en oeuvre tou-

---

(10) Guy, Raynald, Absentéisme et abandon scolaire Informeq, Numéro 35, Mars 1979, page 6

(11) Pour de plus amples informations, on peut consulter le document suivant: La protection de la jeunesse et le milieu scolaire, M.E.Q., Document de travail, Décembre 1979, Code 51-3546

tes les ressources dont il dispose avant de signaler une situation au directeur de la protection de la jeunesse.

L'absentéisme et l'abandon scolaire constituent sans doute les problèmes les plus courants dans l'école. Les responsabilités premières incombent à l'étudiant, à ses parents ou au milieu scolaire. La loi de l'instruction publique impose la fréquentation scolaire obligatoire et oblige les commissions scolaires à assurer un contrôle des absences et à prendre des mesures correctives. (Loi de l'instruction publique, art 272).

ABANDON

L'école doit connaître les raisons qui motivent un élève d'âge scolaire à ne pas la fréquenter. Les motifs invoqués par l'élève, par les parents ou par les autres personnes responsables de l'enfant doivent être analysés afin d'évaluer si la situation vécue n'entrave pas le développement harmonieux de l'enfant.

Dans le cas ou il est jugé que cette situation porte préjudice à court ou à long terme à l'enfant, l'école a le devoir d'utiliser tous les moyens qui sont à sa disposition pour aider l'enfant, la famille ou le milieu à modifier la situation.

ABSENTEISME SCOLAIRE

Il serait souhaitable que chaque milieu scolaire développe ses propres critères et évalue si la situation met en danger le développement de l'enfant. Le signalement interviendrait seulement lorsque la situation est devenue intolérable et lorsque l'école n'est plus capable d'agir seule.

Voici quelques situations qui doivent normalement être signalées:

- L'étudiant, malgré les interventions du milieu scolaire pour l'en dissuader, abandonne l'école sans avoir atteint l'âge requis avec ou sans l'accord de ses parents.

- L'autorité scolaire projette un renvoi permanent: un signalement serait indiqué même dans le cas d'adolescents ayant dépassé l'âge de la fréquentation scolaire obligatoire (15 ans).

- Une suspension temporaire de l'école intervient pour une durée de plus d'une semaine ou lorsqu'elle se produit de façon répétive dans un court laps de temps.

- Les absences injustifiées atteignent un niveau intolérable en fonction des critères établis, et les mesures appliquées par le milieu scolaire n'ont pas donné de résultats satisfaisants.

Pour faciliter ses interventions, il serait souhaitable que l'école se dote d'une réglementation officielle sur la question des absences, des suspensions, des renvois et qu'elle en informe tous les intéressés.

QUI SIGNALE?

Tout enseignant et professionnel doit signaler... (art. 39). Il est important de souligner que personne ne pourra être poursuivi en justice pour des actes accomplis de bonne foi, notamment pour avoir signalé ... (art. 43).

Cependant, malgré le droit pour quiconque d'en appeler personnellement au directeur de la protection de la jeunesse, de façon pratique, il serait souhaitable que les signalements venant de l'école, tout au moins ceux concernant l'absentéisme, les suspensions et les renvois, soient faits par un seul répondant ou quelques personnes spécialement désignées.

Les avantages d'une telle procédure serait de parvenir à une plus grande uniformité dans l'application des critères de signalement et d'assurer un meilleur suivi".

CONCLUSION

Nous avons tenté de démontrer qu'un système de contrôle des absences peut s'avérer un bon moyen de prévention et de dépistage des élèves susceptibles de quitter prématurément l'école, à la condition que le système utilisé possède certaines caractéristiques. Ce sont les suivantes: le système doit fournir des données complètes et disponibles rapidement, les parents doivent être informés des absences de leur enfant, l'ensemble du personnel de l'école doit être impliqué dans le processus et des interventions à court et à moyen terme doivent être prévues.

Nous insistons encore une fois sur la participation des enseignants au processus de contrôle des absences. Tant que les problèmes de fréquentation scolaire demeureront la préoccupation d'un petit nombre d'individus dans l'école, on pourra difficilement envisager des solutions adéquates à l'absentéisme et à l'abandon prématuré des études au secondaire.

CHAPITRE 5

5.- LE RENDEMENT SCOLAIRE: UN INDICATEUR PREDICTIF D'UN ABANDON POSSIBLE

Plusieurs recherches traitant du phénomène de l'abandon scolaire au secondaire font ressortir l'importance du rendement scolaire dans le cheminement du décrocheur. En effet, les échecs et retards scolaires caractérisent la scolarité d'un bon nombre de décrocheurs. Bien sûr, le rendement scolaire n'est pas la seule caractéristique de l'histoire scolaire du décrocheur, mais il s'agit d'un domaine pour lequel l'école a en main les données suffisantes contrairement à d'autres aspects tels que les aspirations, la motivation, la situation familiale...

Le présent chapitre a donc pour but de situer l'importance du rendement scolaire dans une optique de prévention de l'abandon prématuré et de présenter quelques modes de signalement des élèves en situation d'échec.

5.1- Importance du rendement scolaire

Même si les échecs et retards scolaires ne sont pas souvent invoqués par les élèves pour justifier leur décision de quitter l'école, il reste néanmoins que le rendement scolaire d'un élève apparaît comme un facteur important dans la pro-

blématique de l'abandon prématuré des études. A la C.E.C.M. (1), une recherche a démontré que 60% des décrocheurs n'avaient pas suivi une scolarité régulière dans les matières de base: français, anglais et mathématiques. Ces élèves avaient connu au moins un échec dans une de ces matières. Il semble donc y avoir une relation significative entre l'échec scolaire et l'abandon prématuré.

Tout ceci nous amène à poser certaines questions en vue de mieux cerner l'importance du rendement scolaire dans le cheminement des décrocheurs. L'échec scolaire est-il un processus évolutif? Quels sont les raisons données par les jeunes pour expliquer leurs échecs? Et finalement, quelles sont les interventions possibles auprès des élèves en situation d'échec?

L'échec: un phénomène évolutif.

Il semble bien que l'élève se retrouve rarement tout d'un coup en situation d'échec. Au contraire, le taux d'échec augmente progressivement. Cela veut dire que si un élève a un échec au secondaire I, les possibilités sont plus grandes que ce même élève ait un nombre plus élevé d'échecs en secondaire II et ainsi que suite. Une étude effectuée à la Commission Scolaire Régionale de

---

(1) C.E.C.M., L'abandon scolaire au secondaire, 1975, p. 76

Blainville-Deux Montagnes(2) abonde dans ce sens: "Les données cumulées sur le problème des échecs nous permettent de constater que ce phénomène ne survient que rarement tout d'un coup mais qu'il se développe sur une période d'au moins trois années."(3)

Les conséquences de l'échec.

Face à cette situation d'échecs et de retards que connaît l'élève, situation qui va continuellement en se détériorant, on ne peut que s'interroger sur la signification de ces échecs pour les jeunes qui les vivent. Vivre une situation d'échec et ceci de façon répétée ne peut qu'être dévalorisant pour l'élève. En effet, l'école étant axée avant tout sur la réussite académique de l'individu, celui qui ne réussit pas ne peut que projeter une image négative de lui-même en tant qu'étudiant. La confiance dans ses capacités, la motivation à poursuivre des études s'abaissent chez l'élève.

De plus, les échecs dans les matières de base ont une influence sur les projets d'étude des élèves. Les difficultés de rendement, les retards pédagogiques, les échecs scolaires constituent des obstacles à la réalisation des aspirations profession-

---

(2) Il s'agit d'une recherche faite à partir des dossiers académiques des élèves de secondaire III, IV et V.

(3) Commission scolaire régionale Blainville-Deux-Montagnes, Polyvalente Deux Montagnes, p. 9

nelles du jeune. Et plus la situation se détériore, plus ces obstacles sont difficiles à surmonter. S'installe alors chez le jeune, un découragement face à la non-réussite; ses possibilités réelles de poursuivre des études en vue d'apprendre un métier qui le préparera au travail diminuant de plus en plus.

Les raisons fournies par le jeune.

Pourtant, la grande majorité des jeunes décrocheurs ont les capacités intellectuelles nécessaires à la réussite du cours secondaire. Il serait sans doute intéressant de s'arrêter quelques instants pour écouter ces jeunes qui ont des échecs et voir quelles raisons ils invoquent pour justifier leurs échecs.

Les raisons fournies par les jeunes eux-mêmes sont les suivantes:(4)

Raisons d'ordre académique: l'élève trouve la manière trop difficile, les explications trop peu nombreuses...

---

(4) Les raisons énumérées ci-haut sont principalement extraites d'une recherche effectuée à la polyvalente Emile Nelligan:

Laguerre, Michel; Lacerte, Gisèle et Fitzgibbon, André, L'échec académique en milieu défavorisé et ses incidences sur le développement de l'adolescente, Service d'orientation d'Emile Nelligan, 1974, p. 14-15

Raisons d'ordre disciplinaire: le professeur ne réussit pas à maintenir dans la classe un climat propice au travail.

Les relations maîtres-élèves: il semble que ce soit un élément déterminant dans la réussite ou l'échec d'une matière: "Quand la relation est mauvaise ou non établie, l'élève rejette la matière à apprendre et devient indifférente à tout effort à fournir pour intégrer un contenu et même à assister à un cours".(5)

Les absences du professeur et des élèves: les conséquences de l'absentéisme de l'élève sur son rendement scolaire sont bien connues. Mais, il semble également que si le professeur régulier est absent, les élèves en profitent pour s'absenter eux-aussi ou pour mener la pagaille en classe.

L'intérêt pour la matière: cela est surtout valable pour les matières jugées peu importantes comme certaines matières complémentaires.

L'organisation scolaire: les contraintes structurelles telles que les programmes d'études, les modes de regroupement des élèves, les systèmes à option, etc., sont des facteurs qui ont un impact sur la réussite scolaire.(6)

---

(5) Laguerre, Michel et autres, OP. CIT., p. 14

(6) Au sujet, on pourra consulter une recherche effectuée à la C.E.C.M. par Manuel Crespo et Monique Cournoyer, Ecole polyvalente et inadaptation, janvier 1978, 205 pages.

5.2- Les caractéristiques d'un système de prévention et de dépistage

Des interventions dès le début du secondaire

Que peut-on retenir de toutes ces données? Deux points principaux ont attiré notre attention. Premièrement, la nécessité d'un dépistage précoce dès les premières années du secondaire. En effet, si l'échec scolaire est un processus évolutif, il apparaît primordial d'agir auprès des clientèles susceptibles de se retrouver en situation d'échec. D'où la nécessité d'un dépistage chez les élèves de niveau secondaire I et II.

L'importance de la relation maîtres-élèves

Deuxièmement, le besoin qu'exprime le jeune d'être rencontré pour discuter "de ce qui va et de ce qui ne va pas" et l'importance qu'il accorde à la relation professeur-élève. Le support accordé par le professeur suite à un échec semble être le stimulant nécessaire pour une reprise en main de la situation. En effet, on remarque une amélioration du rendement scolaire chez plusieurs élèves auprès de qui il y a eu une intervention après un échec, que ce soit de la part du professeur ou des services aux étudiants.

Les exigences d'un système de prévention.

Il faut toutefois être conscient des exigences d'un système de prévention de l'échec scolaire. L'école qui veut intervenir à ce niveau devra être en mesure d'offrir à l'élève non seulement la possibilité d'échanger avec des adultes de l'école sur la situation qu'il vit mais aussi des services de récupération et d'orientation.

Le signalement des élèves en situation d'échec

Dans la plupart des écoles, il existe un système de référence des jeunes en difficulté scolaire aux services aux étudiants. Toutefois, les moyens utilisés apparaissent quelque peu déficients. En effet, il semble que seulement une partie des jeunes est signalée; c'est-à-dire ceux dont la situation est considérée comme très détériorée. Dans les écoles où on a mis sur pied une structure d'encadrement, la situation semble meilleure; beaucoup de tuteurs ou titulaires rencontrant leurs pupilles pour la remise du bulletin.

La prochaine partie de ce chapitre sera donc consacrée à la présentation de deux façons de signaler systématiquement les élèves présentant des difficultés de rendement scolaire. Evidemment, ce ne sont que des possibilités parmi d'autres

mais qui devraient permettre aux différents intervenants du milieu de voir comment pourraient s'articuler dans leur école le dépistage et la prévention chez les élèves susceptibles de se retrouver en situation d'échec et par ricochet en situation d'abandon scolaire.

5.3- Les mécanismes de signalement

A- Utilisation du bulletin scolaire

Dans l'énoncé de politique et plan d'action du ministère de l'Education(7), il est proposé aux commissions scolaires comme mesure visant à informer les parents sur le rendement scolaire et le développement général de leur enfant d'augmenter le nombre de bulletins scolaires. Ainsi de quatre bulletins par année, on passe à six; le premier devrait parvenir aux parents vers le 15 octobre.

Cette mesure devrait également faciliter le dépistage précoce des étudiants en difficulté et aussi offrir à l'élève plus de possibilités de se reprendre en main. La période couverte par le bulletin étant moins longue, l'élève est donc plus en mesure de combler les retards accumulés à la période précédente.

---

(7) Ministère de l'Education, L'école québécoise, énoncé de politique et plan d'action, section 13.10.17, 1979, p. 158

De son côté, l'école aura en main plus tôt les données pour commencer les interventions auprès des élèves ayant des difficultés. En effet, pour la plupart des écoles qui utilisent le bulletin pour pointer les élèves ayant des échecs, les interventions débutaient après la parution du premier bulletin. Or, on sait qu'un bon pourcentage des jeunes ont déjà décroché dès la première étape. Ainsi des interventions débutant plus tôt dans l'année devraient possiblement réduire le nombre de décrocheurs.

Le bulletin scolaire devient donc un outil fort pertinent pour l'identification des élèves en difficulté. On peut procéder de différentes façons pour ramasser les données. Il est possible par exemple de demander aux enseignants lorsqu'ils remettent les notes de leurs élèves de dresser la liste de ceux qui ont un échec. Ce travail devrait se faire sous la responsabilité du responsable de la fréquentation scolaire ou du directeur de niveau. Cette même personne devra également effectuer un travail de compilation des données pour connaître le nombre d'échecs des élèves identifiées et déterminer auprès de qui on interviendra.

De plus, compte tenu des ressources disponibles et du temps nécessaire pour effectuer ce travail, on peut penser à une identification des élèves ayant des échecs dans les matières de base et dans les matières qui sont des "pré-requis" dans le programme scolaire de l'élève.

On pourrait également décider d'intervenir prioritairement auprès des élèves de secondaire I et II. En effet, si on considère que l'échec scolaire est un phénomène évolutif, le dépistage peut être effectué pour les premières années du secondaire seulement. En somme c'est à l'école, compte tenu des objectifs qu'elle se fixe, de déterminer vers qui seront orientées les actions prioritaires.

Lorsqu'on a en main la liste des élèves ayant des difficultés académiques, il est alors possible de planifier des interventions auprès de ces jeunes: interventions des enseignants, des tuteurs ou titulaires, des services aux étudiants ou de la direction. On peut alors penser à différents types d'actions: rencontres individuelles avec le jeune, rencontres de groupe pour travailler sur la motivation, récupération...

Il faut également penser à l'utilisation du dossier académique de l'élève afin de mieux comprendre la situation du jeune. Comme il s'agit d'une opération exigeant beaucoup de temps, il faudrait consulter seulement les dossiers des élèves identifiés lors du bulletin. L'analyse du dossier ajoute des éléments permettant de mieux comprendre où se situe le jeune dans le processus d'échec.

B- Instrument de dépistage des élèves ayant des difficultés sur le plan académique

A la polyvalente Louis-Jacques Casault de la commission scolaire Pascal-Taché, on a développé un système pour identifier tous les élèves en difficulté sur le plan académique. Les initiateurs de ce système sont Roger Breton, conseiller en orientation et France C. Lacroix, travailleuse sociale à la polyvalente. La polyvalente reçoit 2 600 élèves de niveaux secondaire I et V et offre la formation générale et la formation professionnelle.

Considérant que le nombre d'élèves ayant des difficultés académiques augmentait d'année en année et qu'un bon nombre de ces élèves n'étaient pas référés aux services aux étudiants, on a décidé de se doter d'un instrument de travail dont l'objectif était le

suivant: "Dépister les étudiants en difficulté scolaire, sans avoir recours au système de référence de l'école, afin d'intervenir positivement auprès d'eux en cours d'année et possiblement réduire le nombre d'étudiants qui font face à des échecs scolaire. "(8)

I.- Le fonctionnement de l'Instrument

1) *Codification de la matière*: on a donné une valeur à chaque matière. Cette valeur est en fonction de l'importance de la matière dans le programme en cours et des exigences au niveau de la promotion et de la certification.

2) *Identification* des élèves ayant des résultats au dessous de 60% pour chacune des matières.

3) *Codification des résultats de l'élève*: on donne une valeur aux résultats inférieurs à 60% afin de mesurer l'importance de l'échec.

4) *Cote de besoins*: cette cote est obtenue en calculant en multipliant la va-

(8) Breton, Roger et Lacroix, France C., Rapport des interventions des services aux étudiants pour la clientèle secondaire I, année scolaire 1977-78, juin 1978, p.1

leur donnée à la matière par le résultat codifié obtenu dans la matière (valeur fixée pour le résultat).

5) *Total des cotes de besoins*: on procède à l'addition des cotes de besoins pour chaque matière pour en arriver à une cote globale qui détermine l'importance des échecs.

6) *Classification des résultats et interventions*: À partir de ce total, on établit une liste d'élèves ayant une cote globale de la plus élevée à la moins élevée. On peut alors identifier les élèves devant faire l'objet d'une intervention.

Le système de dépistage fonctionne par informatique et est maintenant disponible pour toutes les écoles de la C.S.R. Pascal-Taché. Il est utilisé prioritairement en secondaire I dans une optique de prévention. On l'utilise également en secondaire III pour aider l'élève à effectuer son choix de cours.

Illustration

Afin de bien faire comprendre l'instrument proposé, nous présentons une illustration du fonctionnement de cet instrument. Il est à noter que les valeurs données tant aux matières scolaires qu'aux résultats de l'élève ont été fixées par nous de façon arbitraire. En effet, tout utilisateur de ce système peut donner aux matières et résultats les valeurs qu'il juge pertinentes.

Codification des matières:

Matière A - 5
Matière B - 5
Matière C - 4
Matière D - 4
Matière E - 3
Matière F - 3
Matière G - 3

Codification des résultats de l'élève:

50-59 - 1
40-49 - 3
30-39 - 5
20-29 - 7
10-19 - 9
0-9 - 11

EXEMPLE DU MECANISME DE SIGNALEMENT DES ELEVES A SITUATION D'ECHEC ELABORE A LA POLYVALENTE CASAULT

Elève / Matière	Elève A			Elève B			Elève C		
	Résultats	Matière Résultat *	Cote de besoins	Résultats	Matière Résultat *	Cote de besoins	Résultats	Matière Résultat *	Cote de besoins
A	45%	5 X 3	15	58%	5 X 1	5	38%	5 X 5	25
B	58%	5 X 1	5	60%	-	-	25%	5 X 7	35
C	61%	-	-	70%	-	-	30%	4 X 5	20
D	56%	4 X 1	4	75%	-	-	25%	4 X 3	12
E	62%	-	-	72%	-	-	25%	3 X 7	21
F	54%	3 X 1	3	78%	-	-	70%	-	-
G	35%	5 X 3	15	82%	-	-	56%	3 X 1	3
Cote globale			42			5			116

* - Il s'agit du produit de la valeur donnée à la matière par la valeur accordée au résultat de l'élève.

Ceci décrit sommairement le système utilisé. Toutefois, il faut être conscient des avantages et des inconvénients d'un tel système. Le point fort de ce système réside dans le fait qu'il permet de dépister tous les élèves ayant des difficultés et d'intervenir rapidement.

Toutefois, de l'avis de monsieur Breton, cet instrument doit être à l'usage exclusif des services aux étudiants. Car il est bien certain que la liste des élèves en difficulté ne doit pas être utilisée pour juger un professeur ou pour expulser un élève de l'école. Le but de l'instrument n'est pas de pénaliser l'élève mais bien de lui accorder un support. On prône donc l'utilisation graduelle d'un tel instrument. Nous l'avons décrit car il nous apparaît un outil valable qui présente une façon originale de s'orienter vers la "prévention" des échecs et l'accumulation des retards qui peuvent conduire à un abandon prématuré.

CONCLUSION

Après avoir situé l'importance du rendement scolaire dans une optique de prévention de l'abandon prématuré, nous avons présenté des mécanismes de signalement des élèves en situation d'échec. Toutefois, il nous faut souligner que les approches suggérées ne sont pas les seules, bien d'autres possibilités peuvent être envisagées.

Notre objectif était de démontrer qu'il est non seulement possible mais nécessaire de dépister les élèves en situation d'échec avant que la situation ne soit trop détériorée. Les conséquences d'échecs accumulés sont trop lourdes pour qu'on néglige d'apporter de l'aide à ces jeunes.

Encore une fois, nous voulons insister sur le fait que si on utilise les informations sur le rendement scolaire comme moyen de dépistage, cela doit être fait dans le but d'aider le jeune et non contre lui. De plus, toutes les interventions qu'on pourra faire ne seront profitables qu'en autant que les enseignants seront impliqués et qu'elles ne seront pas strictement réservées aux services aux étudiants de l'école.

CHAPITRE 6

6.- LE QUESTIONNAIRE "L'ECOLE, CA M'INTERESSE"

Préparé à la Direction des politiques et plans du Ministère, le questionnaire "L'école, ça m'intéresse" est un outil de prédiction d'un abandon possible. En effet, ce questionnaire permet d'identifier quels sont les élèves susceptibles de quitter prématurément l'école.

S'adressant surtout aux élèves de secondaire III, le questionnaire est composé d'une centaine d'énoncés rattachées aux trois dimensions suivantes: la famille, l'étudiant et l'école. Il s'agit d'un questionnaire facile à remplir: l'élève répond "vrai ou faux" à chacun des énoncés.

Les résultats sont également faciles à compiler. La correction s'effectue au moyen d'une grille. Chaque réponse allant dans le sens d'une caractéristique de l'abandon donne un point; on n'a qu'à additionner le nombre total des points obtenus par un individu pour obtenir le score global. Ainsi, plus le résultat d'un étudiant est élevé, plus la probabilité que cet étudiant quitte l'école est grande.

Pour obtenir de plus amples informations ou pour recevoir l'instrumentation, vous pouvez communiquer à l'adresse suivante:

GILLES BOUDREAULT
Ministère de l'Education
Direction des Politiques et Plans
1035, de la Chevrotière
Edifice "G" - 8e étage
QUEBEC
G1R 5A5

Tél: (418) 643-1726

TROISIEME PARTIE:

LES INTERVENTIONS

CHAPITRE 7

7.- UN GUIDE D'INTERVENTION

Si la plupart des intervenants en milieu scolaire affirment assez bien connaître les caractéristiques des décrocheurs, les motifs d'abandon... en somme, tout l'aspect descriptif de l'abandon scolaire, on est souvent perplexe sur le "comment" intervenir. En effet, les interrogations se situent principalement à ce niveau. Que faire pour prévenir l'abandon? Quelles interventions seraient les plus appropriées auprès des jeunes en situation d'abandon? Comment aborder le problème?... Nous ne prétendons pas répondre de façon complète et définitive à ces questions. Ce que nous proposons, ce sont davantage des avenues possibles d'interventions.

Les actions menées dans différentes écoles ou commissions scolaires depuis quelques années nous permettent de proposer non pas un modèle unique d'intervention mais plutôt un guide. En effet, compte tenu des informations que nous possédons et surtout de la spécificité de chaque école (fonctionnement, type d'encadrement, clientèle...), un guide nous semble l'instrumentation la plus appropriée du moins à ce stade-ci de l'expérimentation.

Le guide se présente en quelque sorte comme un instrument dont l'objectif est de fournir un éventail de possibilités afin d'aider les responsables du

programme de prévention à préciser, définir et explorer différents modes d'interventions. Les différentes activités qui seront proposées découlent directement des objectifs visés par le programme de prévention, soit, assurer au jeune en situation d'abandon le support nécessaire à une prise de décision éclairée quant à son orientation future et agir suffisamment tôt afin que le jeune ne se trouve pas en situation virtuelle d'abandon. Evidemment, l'école devra elle aussi faire un choix parmi les activités qui sont suggérées, choix qui est fonction à la fois des objectifs spécifiques qu'elle désire atteindre mais aussi des ressources disponibles pour la réalisation des activités.

On peut diviser les activités suggérées en deux blocs principaux: des interventions de soutien auprès des jeunes (individuelles ou collectives) et des interventions préventives. Les interventions de soutien visent les jeunes en situation virtuelle ou effective d'abandon scolaire tandis que les interventions préventives sont orientées vers l'ensemble des élèves et leurs parents.

Nous croyons qu'il n'est pas possible de laisser pour compte l'un des deux types d'intervention. Bien qu'il soit préférable de prévenir un abandon, on ne peut pour autant ignorer ceux qui vivent le problème. D'autre part, si on se limite à la seule approche "curative" auprès de l'élève, on agit peu sur les causes susceptibles de générer l'abandon. Aussi, une

stratégie d'intervention en fréquentation scolaire doit être axée sur la complémentarité de deux types d'interventions.

7.1- Les interventions de soutien auprès des élèves en situation d'abandon

Comme nous l'avons souligné, les interventions de soutien visent les élèves qu'on a identifiés comme étant en situation réelle ou effective d'abandon. Ce premier objectif du programme de prévention soit: Offrir aux élèves en situation d'abandon un support visant soit leur réintégration à l'école, soit leur orientation vers le marché du travail.

Donc, la principale caractéristique de ces interventions est d'accorder un support à l'élève; cela signifie mettre en place les éléments nécessaires dont le jeune a besoin pour poser un choix éclairé quant à son orientation future. Par éléments nécessaires, nous entendons principalement la possibilité pour le jeune d'établir une relation personnalisée avec un adulte dont le rôle consiste à l'aider à faire le bilan de sa situation et à déterminer ce qui répond le mieux à ses besoins. Ceci implique qu'on devra également être en mesure d'informer le jeune sur les possibilités qui s'offrent à lui: par exemple, possibilité d'un suivi individuel s'il demeure à l'école, possibilité de vivre une démarche de réflexion

avec un groupe de jeunes vivant des problèmes similaires aux siens, information sur les démarches à faire pour trouver un emploi...

Les interventions de soutien auprès des élèves peuvent être soit individuelles ou de groupe, ou possiblement une combinaison des deux. En effet, on peut par exemple planifier un programme d'activités pour un groupe tout en assurant un support individuel à ceux qui en expriment le besoin. On peut également penser à des activités collectives de préparation immédiate au marché du travail pour ceux qui ont décidé d'abandonner alors que ceux qui décident de rester sont suivis individuellement...

Evidemment, les interventions de soutien auprès des élèves ne peuvent débuter que lorsqu'on a identifié un groupe-cible, c'est-à-dire les élèves en situation d'abandon. De plus, l'utilisation de moyens de dépistage permet également d'obtenir des informations sur la nature des problèmes vécus par le jeune, informations nécessaires à la planification des interventions.

Nous décrivons donc brièvement les interventions individuelles et collectives. De plus, afin d'illustrer comment cela peut se vivre concrètement, nous ferons la description de deux projets vécus en 1978-79 dans le cadre des projets de soutien aux adolescents en milieu économiquement faible.

A- L'intervention individuelle

L'approche "clinique" est le terme le plus couramment utilisé pour désigner ce type d'intervention. "L'approche clinique n'implique pas une remise en question du fonctionnement de l'école, mais considère l'abandon des études comme un problème individuel d'inadaptation. L'intervention qui s'impose alors se limite au traitement cas par cas des "drop out" afin d'identifier les causes individuelles d'inadaptation à l'école et les éliminer en travaillant à la pièce. Les travailleurs sociaux, les conseillers d'orientation, les psychologues, les tuteurs et les conseillers pédagogiques deviennent les agents responsables de cette intervention."(F.C.S.C.Q., l'école abandonnée, p. 36)

Règle générale, dans les écoles, l'intervention "clinique" est surtout réservée aux services aux étudiants. Toutefois, avec la mise sur pied de structures d'encadrement des élèves, les tuteurs ou titulaires assument de plus en plus cette relation d'aide au jeune. Aussi, nous croyons que dans une première étape d'intervention, là où une structure d'encadrement existe, l'action auprès des jeunes devrait être menée par le tuteur ou titulaire.

1- Lorsque l'élève est signalé au tuteur, celui-ci devrait posséder les informations suivantes:

- La fiche de fréquentation scolaire de l'élève

- L'horaire de l'élève (afin de déterminer les moments de rencontres)

- Le bulletin de l'année précédente et de l'année en cours s'il y a lieu.

Quels que soient les moyens de dépistage utilisés, les renseignements sur la fréquentation scolaire et sur le rendement scolaire apparaissent indispensables pour connaître et comprendre la situation de l'élève afin de planifier les interventions.

2- Le tuteur entreprend alors avec l'élève une démarche pour l'aider à faire le bilan de sa situation et à prendre une décision concernant son orientation future. Selon sa décision, le jeune sera orienté vers les services appropriés:

- Réorientation
- Suivi individuel
- Récupération
- Préparation au marché du travail

3- L'école doit être en mesure d'apporter un soutien aux tuteurs. Cela signifie par exemple que le personnel de services aux étudiants apportent un support au tuteur pour l'aider dans ses interventions auprès des jeunes dont il a la charge. De plus, pour assurer une cohérence dans les actions auprès de l'élève lorsque plus d'une personne intervient, il est nécessaire de fournir aux tuteurs les instruments nécessaires pour colliger les informations sur les démarches effectuées auprès de l'élève.

4- Lorsque le tuteur juge qu'il ne peut apporter au jeune le support dont il a besoin, il doit pouvoir le référer aux services aux étudiants de l'école qui sont les plus appropriés: conseiller en orientation, travailleur social...

B- L'intervention sur le groupe

L'intervention auprès d'un groupe vise le même objectif que l'intervention individuelle soit le support au jeune. Toutefois, l'intervenant (tuteur, professeur, membre des S.A.E.) n'est plus le seul à assurer le support au jeune, ceci étant davantage assumé par le groupe lui-même.

Des différentes expérimentations vécues dans les projets des années antérieures, il se dégage deux conditions essentielles à la démarche de groupe.

- Bâtir un programme d'activités pour un groupe nécessite une bonne connaissance des intérêts et besoins du groupe en question.

- Les activités qui semblent le mieux convenir à un travail de groupe sont celles orientées vers la connaissance du marché du travail, ainsi que les ressources et services disponibles.

C- Instrumentation disponible pour la "préparation immédiate au marché du travail"

Comme les interventions ne visent pas à retenir "à tout prix" le jeune à l'école, mais bien à l'aider dans son cheminement, il faut prévoir pour ceux qui décident de quitter une certaine préparation au marché du travail. Si l'école n'assume pas cette préparation, personne ne le fera. En effet, il n'existe pas de mécanisme pour assurer la transition entre l'école et le monde du travail.

De plus, il ne faut pas oublier que le jeune qui quitte sans même avoir son diplôme d'études secondaires est bien mal outillé pour le marché du travail. C'est pourquoi, il a besoin d'un minimum de renseignements sur les ressources qu'il peut utiliser, sur les services à sa disposition ainsi que sur ses droits. Nous proposons donc quelques instruments susceptibles d'être utilisés par l'école pour offrir aux jeunes décrocheurs une "préparation immédiate au marché du travail".

Les services de main-d'oeuvre

Dans chaque direction régionale du Ministère du travail et de la main-d'oeuvre, il y a une personne affectée spécifiquement aux services de main-d'oeuvre en milieu scolaire. Bien que les décrocheurs ne constituent pas à proprement parler une clientèle-cible, il semble bien qu'il y aurait possibilité d'utiliser les services de ces personnes dans un programme de prévention.

Outre cette personne-ressource, on peut se procurer les documents pour dispenser la "Méthode Dynamique de Recherche d'emploi" (M.D.R.E.). Cette méthode conçue pour des étudiants vise à leur fournir des informations

utiles pour la recherche d'un emploi: moyens de prendre contact avec des employeurs, rédaction d'un curriculum vitae, guide d'entrevue... On peut obtenir les informations ainsi que les documents disponibles dans les différentes directions générales de la main-d'oeuvre.*

Un document audio-visuel "Aide-toi, le ciel t'aidera"*

"AIDE-TOI, LE CIEL T'AIDERA"
MMAS-78
Film couleur / sonore 16 mm
Durée: 24 minutes 43 secondes
120.00 $

Un document audio-visuel du Service général des moyens d'enseignement du ministère de l'Education du Québec que l'on peut se procurer au Secteur de la Distribution, 600 rue Fullum, 3e étage, Montréal, Québec H2K 4L1

---

* On retrouvera à l'annexe A la liste des différentes Directions générales de la main-d'oeuvre.

* La présentation du document est tirée de Vie Pédagogique, vol. 3, janvier 1979, par Pierre Carrier et Monique D. Lafontaine.

"Destiné aux élèves qui terminent leur cours secondaire et qui sont à la recherche d'un premier emploi, le film "Aide-toi...le ciel t'aidera", fait voir la démarche à suivre pour postuler un emploi. De façon précise cela voudrait dire: être capable d'écrire une lettre de présentation, rédiger un curruculum vitae, se préparer à une entrevue d'embauche. Le document pourrait être utilisé comme déclencheur. Il transmet cependant de nombreuses notions, entre autres prendre conscience, avant de postuler un emploi, de ce que l'on a à offrir en rapport avec ce qui est demandé; être clair, net et précis dans une lettre de présentation; voir le curriculum vitae comme un éclairage que l'on fournit sur soi, sa formation, ses réalisations, permettant ainsi à l'employeur de mieux juger de la pertinence de la candidature; enfin, être soi-même lors d'une entrevue.

Le film est construit de telle sorte qu'il y a alternance entre les situations où le "prédicateur" (conseiller du centre de main-d'oeuvre) distribue la "bonne nouvelle" (information) et les situations où les "anges" du bureau du personnel du ciel" nous font voir et vivre tantôt l'analyse de dossier de candidats, tantôt une entrevue, tantôt une prise de décision par l'employeur. Cette alternance donne au film mouvement et rythme. La référence à la musique - on

cherche au ciel un joueur de luth - devrait avoir un effet de motivation et d'intérêt auprès de la clientèle visée par le film.

Enfin, en raison de la pertinence et de la valeur de l'information donnée dans ce film, de l'originalité de la présentation de l'intérêt que ce film peut susciter chez les élèves, de la facilité d'exploitation didactique et de la qualité technique, nous recommandons l'utilisation de ce document aux éducateurs chargés d'orientation professionnelle et scolaire ou de services aux étudiants de niveau secondaire."

Information sur les ressources et services du milieu

Quelques écoles préparent à l'intention des élèves qui quittent prématurément l'école une brochure présentant les ressources et services disponibles dans le milieu. Pour chacun des organismes mentionnés, on indique le type de services offerts, les critères d'admissibilité s'il y a lieu, l'adresse et le numéro de téléphone. Pour certaines ressources telles que l'aide sociale ou l'assurance-chômage par exemple, on indique le montant des prestations auxquelles le bénéficiaire a droit.

Les ressources et services mentionnés le plus souvent et qu'on retrouve dans toutes les régions sont les suivants:

Ressources: Centre de main-d'oeuvre du Québec
Centre de main-d'oeuvre du Canada
Education aux adultes
Aide sociale
Assurance-chômage
Accidents de travail

Services: Centre des services sociaux
Loi de la protection de la jeunesse
Services aux mères célibataires
Office de la protection du consommateur
Cour des petites créances
Aide juridique

- L'adolescent et les lois

"L'adolescent et les lois" est un diaporama produit par le centre des services sociaux de Québec. S'adressant aux adolescents de 12 à 18 ans, il vise à informer les jeunes sur les aspects légaux dont ils doivent tenir compte dans l'exercice de leur liberté.

Les thèmes abordés sont les suivants:

- Le jeune et l'éducation

- le jeune et le milieu médical et social

- le jeune et l'utilisation d'un véhicule moteur

- le jeune et le milieu de travail

- le jeune - vs - les drogues et les stupéfiants

- le jeune et les services judiciaires

- le jeune et la consommation

- la loi de la protection de la jeunesse.

Le diaporama est accompagné d'un guide d'animation, d'un guide légal et d'une fiche technique. On peut se le procurer au bureau de la protection de la jeunesse de sa région.

D- Quelques projets d'interventions de soutien auprès de l'élève

Afin de mieux faire comprendre comment peuvent se vivre les interventions de soutien auprès de l'élève, nous présentons les principaux éléments des deux projets qui se sont déroulés en 1978-79: un projet axé principalement sur les interventions individuelles, l'autre orienté sur une démarche de groupe. Il est à noter que ces deux projets prévoyaient également des interventions sur le milieu que nous ne présenterons pas ici compte tenu du fait que ce sont les interventions de soutien que nous voulons illustrer.

- *Le projet E.S.A.S. (élèves en situation d'abandon scolaire) à l'école Cardinal Roy de la C.E.C.Q.*

Dans cette école, compte tenu de la structure d'encadrement existante, ce sont les tuteurs qui identifient les élèves en situation d'abandon. A chaque cycle (7 jours), ils reçoivent la fiche de fréquentation scolaire de leurs pupilles. C'est principalement à partir de ces données que sont dépistés les élèves auprès de qui ils interviendront.

Donc, la première intervention est faite par le tuteur. Pour ce faire, il peut compter sur le support des responsables du programme de prévention soit la travailleuse sociale, la conseillère en fréquentation scolaire et un professeur-animateur. Si le tuteur ne peut aider le jeune, il le réfère à l'équipe responsable. Un membre de l'équipe rencontre alors individuellement le jeune afin d'évaluer sa situation.

Suite à cette première évaluation, d'autres rencontres sont prévues pour faire avec l'élève le bilan de sa situation, dresser l'inventaire de ses possibilités et cerner les problèmes qui l'amènent à vouloir quitter. Le jeune décide alors s'il réintègre l'école, change son orientation ou s'il quitte l'école pour le marché du travail.

S'il reste à l'école, un suivi lui sera assuré et des recommandations seront faites à l'école pour lui venir en aide. Evidemment, le tuteur et les responsables du projet collaborent dans leurs interventions vis-à-vis ce jeune.

Si le jeune décide de continuer ses études mais de changer d'orientation, un responsable l'informe sur les possibilités et l'aide

à déterminer dans quel secteur il désire se réorienter. Cela implique également des contacts avec d'autres écoles pour assurer l'acceptation et l'intégration de l'étudiant. Des possibilités de stages sont également offertes aux étudiants. Pour offrir ces stages, il est nécessaire que des ententes soient prises avec les institutions concernées et que durant la durée du stage, on puisse suivre le cheminement de l'étudiant.

Si l'élève décide de quitter l'école pour le marché du travail, on lui dispense la M.D.R.E. (méthode dynamique de recherche d'emploi) et on l'aide à se servir des services existants (Centre de Main-d'oeuvre, associations...). Une aide est également fournie à l'étudiant dans ses contacts pour se trouver un emploi.

Il est à souligner que quelque soit le type d'intervention menée auprès du jeune (suivi, réorientation ou préparation au marché du travail) les responsables du projet effectuent des contacts avec les parents et avec les organismes susceptibles d'aider les élèves.

- *Le projet "Consommateur averti pour drop out" à la Polyvalente C.E. Pouliot, c.s.r. La Péninsule*

Le questionnaire "l'école, ça m'intéresse" a permis d'identifier un groupe de jeunes comme étant potentiellement décrocheurs. Pour ce groupe, on a préparé un programme d'activités dont voici les grandes lignes:

- Tous les jeunes sont rencontrés individuellement pour leur présenter la possibilité de vivre le programme d'activités et pour permettre à la personne responsable du projet d'établir un premier contact personnel avec ces jeunes.

- Un dîner communautaire est organisée afin de favoriser la rencontre du groupe et d'exposer plus en détail le programme d'activités.

- Un questionnaire a été préparé pour être administré aux décrocheurs de l'année précédente. Les jeunes du groupe devaient contacter ces décrocheurs pour compléter le questionnaire. Cette activité visait un double objectif: d'une part, permettre aux éventuels décrocheurs un contact avec la réalité du jeune qui avait décroché;

d'autre part, donner à l'école la possibilité d'aller chercher des informations sur cette clientèle, informations qui pourraient être utilisées pour planifier des interventions.

- Des rencontres pour discuter des thèmes spécifiques sont organisées. Lors d'une première rencontre, on discute des données recueillies au moyen du questionnaire. Lors d'une deuxième rencontre, on échange sur les difficultés vécus à l'école. Le groupe discute de différents sujets tels que les matières scolaires, les professeurs, les services aux étudiants, la direction et les parents.

- Des agents de différents organismes du milieu sont venus rencontrer les jeunes pour donner de l'information et répondre à leurs questions (Centre de Main-d'oeuvre, protection de la jeunesse, cours aux adultes...).

- On a ensuite organisé une visite industrielle afin que les jeunes prennent contact avec les principaux éléments du monde du travail: salaires, diversité des emplois, horaires, techniques, contraintes.

- Parallèlement à ces activités, les jeunes qui en ont manifesté le désir ont reçu une aide individuelle: travail sur l'absentéisme, réorientation pour la prochaine année...

7.2- Les interventions préventives

Le deuxième volet de ce guide propose des interventions préventives. Compte tenu des connaissances que nous possédons de l'abandon prématuré, il nous apparaît indispensable d'élaborer des stratégies d'intervention orientées vers la prévention. En effet, les recherches nous démontrent clairement que des facteurs scolaires, familiaux et sociaux sont susceptibles de générer l'abandon scolaire. On sait également qu'il s'agit d'un processus évolutif qui se prépare assez longtemps d'avance. Ceci dit, on voit l'importance des actions préventives, actions qui visent à intervenir sur les facteurs pouvant pousser le jeune à l'abandon des études.

En d'autres termes, les activités qui seront proposées dans cette deuxième partie du guide sont orientées vers la réalisation du deuxième objectif du programme de prévention soit: "Agir suffisamment tôt auprès des adolescents pour qu'ils ne se trouvent pas en situation d'abandon". Evidemment, le milieu scolaire ne peut à lui seul agir sur tous les facteurs générant l'abandon scolaire, mais étant donné les responsabilités

qu'il a envers les jeunes qu'il reçoit, ne doit-il pas tenter par tous les moyens qu'il a à sa disposition à ce que chaque jeune puisse se prévaloir de son droit à l'éducation.

On ne peut parler de prévention de l'abandon sans penser à des interventions visant l'amélioration de la qualité du vécu scolaire des élèves. En effet, des études telles que celle de Crespo et Cournoyer (1) et plus récemment celle du Conseil supérieur de l'Education font ressortir des malaises profonds vécus par une grande partie des élèves, malaises reliés au fonctionnement de l'école.

Des actions visant à adapter l'école aux besoins des jeunes qu'elle reçoit sont nécessaires pour agir sur les facteurs scolaires reliés à l'abandon.

A cet égard, le questionnaire "l'école, ça m'intéresse" par sa dimension "école" permet d'identifier certaines insatisfaction des élèves vis-à-vis le fonctionnement de l'école.

---

(1) Crespo, Manuel et Cournoyer, Monique, Ecole polyvalente et inadaptation, Conseil supérieur de l'Education, L'état et les besoins d'éducation, rapport 1979-80.

Le questionnaire "le vécu scolaire"*peut également s'avérer un outil fort utile pour les écoles désireuses d'améliorer leur fonctionnement en fonction des perceptions qu'ont les étudiants de leur vie quotidienne à l'école.

Si on considère le taux d'absentéisme et l'abandon comme étant le "pouls" du système scolaire, des énergies doivent également être investies pour améliorer l'encadrement donné aux élèves. L'école doit se donner les moyens pour favoriser des relations plus personnalisées et développer chez les jeunes un sentiment d'appartenance à l'école, sentiment qui semble faire défaut chez la majorité des élèves et de façon plus accentuée chez les décrocheurs.

Un autre aspect qui retient notre attention lorsqu'on aborde la prévention de l'abandon est le peu d'information que les jeunes ont du marché du travail et la sous-utilisation des services de l'école par les jeunes décrocheurs. Or, on peut faire l'hypothèse que si les jeunes sont suffisamment informés sur le marché du travail, ses exigences, leur décision n'en sera que meilleure parce que plus éclairée sur les différentes facettes de cette situation. Ceci nous amène à proposer des activités "d'information" auprès des élèves, activités qui seront décrites dans les pages suivantes.

---

* On peut obtenir de l'information sur le Vécu scolaire à s'adressant à la Direction régionale du ministère de l'Education.

A- Intervention préventives auprès des élèves

Les activités d'information peuvent s'adresser à tous les élèves, par le biais d'une activité du tutorat de groupe par exemple. Elles peuvent également s'adresser à des clientèles-cibles, c'est-à-dire à un groupe de jeunes susceptibles de connaître des difficultés sur le plan de la fréquentation scolaire. Ces clientèles peuvent être circonscrites à partir des connaissances que nous possédons sur l'abandon. Ainsi, on sait que même si le nombre d'abandons réels est plus élevé en secondaire IV, dès le secondaire III, un nombre important de jeunes commencerait à mûrir leur décision de quitter l'école. On peut alors penser à des activités d'information s'adressant à cette clientèle pour l'informer et la sensibiliser au phénomène de l'abandon, au marché du travail, etc... On sait également que le secteur professionnel, plus spécifiquement le professionnel court, connaît un taux élevé d'abandon. Il est alors possible de développer des stratégies d'intervention s'adressant à cette clientèle.

Compte tenu de sa connaissance du milieu, le personnel des services aux étudiants d'une école peut également déterminer une clientèle-cible.

Par exemple, dans certains milieux, on remarque que le taux d'abandon et d'absentéisme est plus élevé chez les élèves provenant d'une zone géographique déterminée. Une fois la clientèle-cible précisée, il est possible d'élaborer des modes d'interventions préventives spécifiques à cette clientèle.

B- Interventions préventives auprès des parents

Le deuxième groupe visé par les interventions préventives est celui des parents. On connaît l'importance du rôle des parents sur la fréquentation scolaire de leurs enfants. Certains auteurs* vont même jusqu'à dire qu'en dernier ressort, le milieu familial constituerait le facteur-clé dans la décision des jeunes de quitter ou non l'école. On peut être en accord ou en désaccord avec cette affirmation, mais on ne peut nier l'importance du rôle des parents. Malheureusement, nous n'avons que peu d'expériences vécues dans les différents projets pour déterminer le type d'interventions qui semble le plus adapté aux parents. Toutefois, les quelques expériences qui se sont réalisées nous permettront de proposer certaines activités. Notons toutefois, qu'il reste bien des avenues à explorer de ce côté.

---

* Il s'agit des études suivantes:
Carol Reich et Vivienne Young, Patterns of dropping out in Interchange, vol. 6 no 4, 1975, p.p. 6-15
Zamanzadeh, D., and Prince, R., Drop out Syndromes: A study of individual, family, and Social Factors in Two Montreal High Schools, in Mc Gill Journal of Education, Feb. 1978, vol. XIII, no 3, p.p. 301-317

Encore une fois, lorsqu'on veut intervenir auprès des parents, il est possible de définir une clientèle-cible: par exemple, les parents des élèves absentéistes. On peut également prévoir des activités d'information sur la vie de l'école, l'absentéisme... Tout comme pour les élèves, les activités destinées aux parents sont fortement axées sur l'information. On a en effet remarqué que la majorité des parents sont peu informés sur ce qui se passe à l'école, ainsi que sur les services qui sont disponibles.

C- Illustrations d'interventions préventives

Dans les pages suivantes, nous présenterons quelques activités réalisées dans des projets de "Prévention de l'abandon et de l'absentéisme" en milieu économiquement faible. Ce sont des activités s'adressant soit aux élèves, soit aux parents. La caractéristique majeure de ces activités est qu'elles sont axées sur l'information. Même si nous croyons qu'il revient à chaque milieu de planifier des interventions préventives compte tenu de la connaissance qu'il a de son environnement et des personnes disponibles, les différentes activités qui seront décrites permettront de voir comment peut s'articuler une intervention axée sur la prévention. De plus, des responsables de projets ont pu dégager certaines conclusions de leurs expériences, conclusions dont ne peuvent que tirer profit les autres intervenants dans le domaine de la fréquentation scolaire.

a) Interventions préventives auprès des élèves

Rencontres sur l'abandon scolaire

L'objectif de ces rencontres est de sensibiliser les étudiants aux conséquences de l'abandon et de les inciter à discuter de leur situation avec le tuteur ou un membre des services aux étudiants avant de quitter définitivement l'école.

Cette activité peut être réalisée par le tuteur lors d'une rencontre de groupe. Elle peut également se dérouler dans le cadre d'un cours d'information scolaire et professionnelle. La démarche suivante peut être utilisée lors de ces rencontres.

- Visionnement d'un diaporama sur l'abandon scolaire;

- Discussion sur les raisons d'abandon et identification des causes d'insatisfaction dans l'école;

- Recherche de moyens pour pallier aux problèmes identifiés précédemment;

- Diffusion de données sur l'abandon dans l'école.

De l'avis des personnes qui ont réalisé des rencontres de ce genre, l'activité doit être structurée quelque peu différemment selon qu'on s'adresse aux élèves de secondaire III ou IV. En secondaire III, on insistera davantage sur les conséquences de l'abandon et sur les moyens à prendre afin d'atténuer les problèmes que vit l'élève à travers son vécu scolaire. En secondaire IV, l'accent sera sur l'amélioration des relations à l'intérieur de l'école et sur son organisation physique car il semble que les raisons d'abandon sont mieux connues qu'en secondaire III.

D'autres projets ont réalisé ce genre de rencontres mais de façon différente:

- L'analyse des causes d'abandon se fait au moyen d'un texte dans le cadre d'un cours de français.

- Les facteurs d'insatisfaction identifiés par les élèves sont discutés par les enseignants lors d'une journée pédagogique...

Information sur les ressources de l'école

L'objectif est de sensibiliser les élèves au phénomène de l'abandon scolaire dans leur école. Le responsable de la fréquentation scolaire, accompagné d'un membre

des services aux étudiants rencontre tous les groupes de la clientèle-cible. De l'information sur le nombre d'abandon dans l'école, sur la démarche à effectuer avant de quitter l'école ainsi que sur les ressources et services disponibles pour les étudiants qui veulent quitter sont fournies aux élèves. Il s'agit en somme de faire connaître aux étudiants les possibilités d'aide que peuvent leur fournir les gens en place dans l'école.

Intégration des étudiants de secondaire I à la vie de la polyvalente

Beaucoup de jeunes éprouvent des difficultés à s'adapter à la vie de la polyvalente, difficultés qui se traduisent par des échecs scolaires, de la non-motivation pour les cours et à plus long terme, l'abandon scolaire.

Dans une optique préventive, plusieurs écoles mettent sur pied des activités pour faciliter l'intégration des nouveaux à la vie de la polyvalente:

- Activités d'accueil spécifique au secondaire I

- Suivi académique particulier

- Carnet de route

- Groupe d'entraide (étudiants de deuxième cycle vs étudiants de secondaire I)

Encadrement par le biais d'activités socio-culturelles et sportives le midi

Dans plusieurs écoles un nombre important de jeunes doivent dîner à l'école. De plus, pour beaucoup de ces jeunes, l'école est presque le seul lieu où ils peuvent participer à des activités socio-culturelles et sportives.

En plus d'offrir à ces jeunes l'occasion de participer à différentes activités, cette forme d'encadrement vise à développer un sentiment d'appartenance à l'école et à favoriser des relations plus personnalisées entre le personnel et les jeunes.

Valorisation des étudiants dans tous les domaines de la vie scolaire

Il s'agit d'activités pour favoriser le sentiment d'appartenance à l'école par la valorisation des élèves dans tous les domaines de la vie scolaire, non seulement au niveau du rendement scolaire mais aussi au niveau de la participation aux activités de l'école...

Information sur le vécu scolaire par des étudiants plus âgés aux étudiants du 1er cycle

Connaissant l'importance que les jeunes accordent aux expériences vécues par d'autres jeunes, certaines écoles organisent des rencontres entre des élèves de secondaire V et des élèves de secondaire I et II pour échanger sur leurs perceptions de l'école.

b) Interventions préventives auprès des parents

Information sur la vie de l'école, son fonctionnement

Dans plusieurs milieux, on constate que les parents sont peu informés sur la vie de l'école, son fonctionnement. Aussi, avant de travailler avec les parents pour les aider à intervenir auprès de leur enfant "absentéiste", une information est nécessaire: comment lire un bulletin, les rapports d'absences, connaître les services de l'école et les gens qui y travaillent, identification du tuteur de leur enfant...

Comme il est fréquent que beaucoup de parents ne se déplacent pas pour venir à la polyvalente, c'est l'école qui se déplace dans le milieu. L'école desservant très souvent plusieurs petites municipalités, on va informer les gens dans le milieu.

Auprès des parents

Voici une description sommaire d'activités préventives orientées vers les parents.

Source d'information pour les parents des élèves "absentéistes"

Le but de la rencontre est de donner aux parents de l'information sur l'absentéisme et ses conséquences ainsi que sur les moyens de le contrôler. Des discussions avec les parents des attitudes à adopter pour comprendre et aider l'enfant qui s'absente sont également prévues.

Ces soirées d'information permettent de mieux connaître les besoins des parents et ainsi de développer des stratégies adaptées à ces besoins. Il semble que les parents sont plus intéressés à participer lorsqu'on discute d'un problème particulier à leur enfant tel l'absentéisme.

Chronique dans le journal local

Afin d'informer les parents de ce qui se passe à l'école, des membres du personnel et des étudiants rédigent des articles dans le journal local ou régional.

Publication d'une page publicitaire

Afin de rappeler aux parents la nécessité d'une fréquentation assidue, des écoles à certaines étapes importantes de l'année scolaire publient une page publicitaire invitant les parents à être attentif à la présence de leur enfant à l'école.

Dépliant d'information sur l'absentéisme

Plusieurs écoles font parvenir aux parents un dépliant traitant de l'absentéisme, ses causes et ses conséquences. Ces dépliants ont été produits par le C.E.C.M. et par la C.E.C.Q. il y a quelques années. Depuis, ils ont été utilisés et adaptés par différentes polyvalentes. Rappelons que ce document s'intitule: "Sont-ils absents souvent? oui, non, je ne sais pas".

Intervention préventive auprès des élèves et de leurs parents

Beaucoup d'écoles organisent des activités qui rejoignent à la fois les élèves et leurs parents. Citons par exemple les expo-carrières, les expo-écoles, la semaine de l'éducation. Il est possible d'organiser des activités en rapport avec la fréquentation scolaire lors de ces manifestations à l'école. Nous présentons:

Projet de sensibilisation par le biais d'un kiosque sur la fréquentation scolaire lors d'une exposition annuelle de l'école.

Cette activité s'est réalisée à l'école Mgr Labrie, du Hâvre St-Pierre dans le cadre des projets de Recherche en fréquentation scolaire à la c.s.r. du Golfe.

Les objectifs visés étaient de sensibiliser les étudiants, les enseignants, les parents et la direction aux divers éléments de la problématique de la fréquentation scolaire et de favoriser chez tous ces intervenants un contact avec les responsabilités de chacun face à l'élève en difficulté sur le plan de la fréquentation scolaire.

Pour réaliser ces objectifs, le responsable du projet a monté un kiosque illustrant la problématique de l'abandon scolaire (textes, photos). On présentait également un montage audio-visuel "L'A.B.C. des drop out" préparé par des étudiants de la Régionale de l'Estrie.

Cette activité a permis un contact avec les parents de la région et cette manifestation de l'école s'est révélée être une occasion de choix pour rencontrer tous les intervenants du monde scolaire.

Pièce de théâtre sur l'abandon scolaire

A la polyvalente St-Damien, on a monté une pièce de théâtre pour sensibiliser les élèves et leurs parents à la problématique de l'abandon et pour les informer de la démarche à suivre lorsqu'un élève décide de quitter l'école.

La pièce en six (6) tableaux présentait un étudiant de secondaire III qui abandonne l'école au milieu de l'année en vue de vivre sa vie dans le monde du travail. Les différentes scènes le montrent à la recherche d'un emploi allant de service en service.

CONCLUSION

Le programme de prévention de l'abandon prématuré présenté tout au long de ce document a été préparé dans le cadre des interventions auprès des adolescents de milieu économiquement faible, d'où cette préoccupation constante dans le document pour les jeunes issus de ce milieu. Cela n'exclut pas que des écoles qui desservent d'autres types de milieux ne puissent envisager l'utilisation du programme de prévention. En effet, qu'importe le milieu, les grandes orientations du programme ainsi que l'instrumentation développée peuvent très bien s'appliquer.

S'il est bien évident que le programme est applicable à tous les milieux socio-économiques, il apparaît tout aussi clairement qu'une école ou une commission scolaire qui désire l'utiliser se doit de l'adapter à sa situation particulière. Par exemple, les ressources, la disponibilité des gens en place conditionnent grandement l'ampleur qu'on donnera au programme.

De plus, les connaissances que nous avons de l'abandon scolaire et des interventions dans ce domaine évoluent constamment. L'expérience qu'on acquiert graduellement amène de nouvelles façons d'intervenir qui ne sont pas nécessairement contenues dans ce document. Le programme est en quelque sorte un "modèle de base" qui prend une coloration différente selon les utilisateurs.

Si l'action préventive commence à s'implanter dans plusieurs écoles, l'intervention auprès du jeune qui a décidé de quitter l'école est peut-être un aspect qui a laissé le lecteur de ce document sur son appétit. Quels sont les services que peut offrir l'école à ce jeune compte tenu des moyens dont elle dispose? Jusqu'où est-il possible d'aller dans l'intervention auprès de ces jeunes?

Le programme propose d'offrir au jeune qui décide de quitter une préparation immédiate au marché du travail par différents moyens tels que de l'information sur les services disponibles, sur la façon de se chercher un emploi. Mais est-ce vraiment suffisant? L'élève qui après une analyse de sa situation avec une personne ressource de l'école décide que l'école ne vaut plus rien pour lui n'a pas beaucoup "d'alternatives" devant lui. Lorsqu'il décide de quitter, ne serait-il pas possible de penser qu'il pourrait avoir besoin d'aide pour son intégration au marché du travail? L'école telle qu'elle fonctionne actuellement peut difficilement répondre aux besoins de ces jeunes.

Le livre vert sur la formation professionnelle propose certaines mesures susceptibles d'avoir un impact sur les interventions auprès du jeune décrocheur. Il existe également dans certains milieux quelques expériences qui ont pour objectif d'aider le jeune dans son cheminement lorsqu'il a quitté l'école. Bien que marginales, toutes ces expériences méritent qu'on y prête attention.

Les intégrer dans le système scolaire pose certains problèmes. Il reste néanmoins qu'il faudra dans un avenir assez rapproché proposer des choses bien concrètes pour les élèves qui sont insatisfaits du système scolaire tel qu'il fonctionne actuellement.

ANNEXE A

Liste des Directions régionales de la main d'oeuvre

Bas St-Laurent/Gaspésie
Direction régionale de la Main-d'oeuvre
337, rue Moreault
Rimouski, G5L 1P4
Tél: 723-9449

Saguenay/Lac St-Jean
Direction régionale de la Main-d'oeuvre
Edifice administratif, 3e étage
50, Boul. Mariez
Jonquière, G7X 8L6
Tél: 574-6611

Québec
Direction régionale de la Main-d'oeuvre
1995, Boul. Charest
Ste-Foy G1N 2E6
Tél: 643-7971

Trois-Rivières
Direction régionale de la Main-d'oeuvre
430, Boul. St-Laurent
Cap-de-la-Madeleine, G8Y 6H3
Tél: 375-8911

Cantons de l'Est
Direction régionale de la Main-d'oeuvre
740 ouest, rue Galt, C.P. 427
Sherbrooke, J1H 5J7
Tél: 565-1433

Montréal-Métro
Direction régionale de la Main-d'oeuvre
201 est, Boul. Crémazie
Montréal, H2M 1L2
Tél: 873-2472

Montréal-Sud
Direction régionale de la Main-d'oeuvre
201, Place Charles Lemoyne, 7e étage
Longueuil, J4K 2T5
Tél: 651-0400

Montréal-Nord
Direction régionale de la Main-d'oeuvre
85 ouest, de Martigny, suite 301
St-Jérôme, J7Y 3R8
Tél: 438-1268

Outaouais
Direction régionale de la Main-d'oeuvre
Parc Industriel
11, rue Buteau
Hull, J8Z 1V4
Tél: 771-7468

Nord-Ouest
Direction régionale de la Main-d'oeuvre
180, Boul. Rideau
Noranda, J9X 1W9
Tél: 762-6526

Côte-Nord
Direction régionale de la Main-d'oeuvre
458, Arnaud
Sept-Iles, G4R 3B2
Tél: 962-6594

Nouveau-Québec
Direction régionale de la Main-d'oeuvre
180, Boul. Rideau
Noranda, J9X 1N9

BIBLIOGRAPHIE

Liste des principaux ouvrages consultés

BOUDREAULT, Gilles, Les abandons scolaires dans les écoles des commissions scolaires, Ministère de l'Education, Septembre 1979, code 28-1382, 40 pages

CERVANTES, L. The drop out, causes and cures, The University of Michigan Press, 1965, 244 pages.

C.E.C.M., L'abandon scolaire au secondaire, 1975, 101 pages

C.E.C.Q., Résultat d'une recherche sur les départs 1977-78, Juin 1978, 43 pages

Comité régional de l'information scolaire et professionnelle (C.R.I.S.E.P.), Sur la ligne de départ... L'école et l'étudiant "drop out", Région 03, mai 1977, 66 pages.

Commission scolaire Sault St-Louis, Politique du contrôle d'absence développée et adaptée par la commission scolaire du Sault St-Louis, 1978

Commission scolaire St-François, L'école interrogée, Décembre 1976, 165 pages.

Conseil supérieur de l'Education, L'état et les besoins d'éducation, Rapport 1979-80, 1980, 251 pages.

CRESPO, M et MICHELENA, J., Les relations entre structures académiques et inadaptations scolaires, C.E.C.M., Décembre 1976, 145 pages.

CRESPO, Manuel et COURNOYER, Monique, Ecole polyvalente et inadaptation, C.E.C.M., Janvier 1978, 206 pages.

Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, L'école adandonnée, Décembre 1975, 178 pages.

FOREST, Gilles et PARENTEAU, Gilles, La fréquentation scolaire de la commission scolaire régionale des Vieilles Forges, Document de travail, 1973, 29 pages.

GRENIER-PELLETIER, Ginette, Synthèse des recherches relatives à l'éducation au secondaire en milieu économiquement faible, C.E.C.M., Février 1979, 58 pages

GUY, Raynald, Absentéisme et abandon scolaire, Informeq, no 35, Mars 1979, p. 6

LAQUERRE, Michel et coll., L'échec académique en milieu défavorisé et ses incidences sur le développement de l'adolescent, Service d'orientation de la polyvalente Emile-Nelligan, 1974, 24 pages.

LEBLANC, Denis, Etude descriptive des démissionnaires scolaires à la commission scolaire régionale St-François pour l'année 1971-72, Mai 1974, 176 pages.

LEPINE, Ginette, Analyse des modèles en éducation au Québec, Edition coopérative Albert St-Martin, 1977, 386 pages.

MARTINEAU, Pauline, L'abandon scolaire 1971-72, Université de Montréal, Juin 1974, 210 pages.

M.E.Q., L'école québécoise, énoncé de politique et plan d'action, 1979, 163 pages

M.E.Q., L'école s'adapte à son milieu, Enoncé de politique sur l'école en milieu économiquement faible, 1980, 133 pages.

M.E.Q., La loi de la protection de la jeunesse et le milieu scolaire, Document de travail, Décembre 1979, code 51-3546, 20 pages.

MURRAY, Yves, Abandon scolaire: revue et synthèse des caractéristiques de personnalités et du développement personnels, Université de Montréal, 1974, 182 pages.

Rapport du groupe poly, L'organisation et le fonctionnement des écoles secondaires polyvalentes, M.E.Q., Janvier 1974, 371 pages.

REICH, Carol et YOUNG, Vivienne, Patterns of dropping out, in Interchange, vol. 6, no 4, 1975, p. 6-15

RIVARD, Claude, Projet de dépistage des "drop out" éventuels, Commission scolaire régionale Lignery, Service de la fréquentation scolaire, Document non publié.

THEBERGE, Andrée, Les abandons scolaires, 1- Importance quantitative du phénomène, Direction générale de la planification, code 28-1205, Mai 1976, 179 pages.

THEBERGE, Andrée, Les abandons scolaires, 2- Les raisons, M.E.Q., Direction générale de la planification, code 28-1207, Mai 1976, 96 pages.

THEBERGE, Andrée, Essai d'une typologie de "drop out", Document de travail, non publié, 10 pages.

ZAMANZADEH, D. et PRINCE, R., Drop out Syndromes: Study of individual, family and social factors in two Montreal High Schools dans Mc Gill Journal of education, February 1978, vol. XIII, no 3, p. 301-317